

Analyse de rentabilisation pour un système d'infrastructure économique du Nord



Préparé pour :

**Le Conseil national de développement économique des
Autochtones**

Par : Fiscal Realities Economists

Juin 2015

Table des matières

Résumé	1
Introduction	3
Structure	4
Contexte et cadre politique	5
Cadre politique	6
L'infrastructure économique du Nord.....	6
Coûts élevés de la mise en valeur des ressources nordiques.....	7
Le financement des territoires dépend des transferts	8
Problèmes de coordination des infrastructures.....	10
Méthodes	12
Analyse pour des investissements publics dans l'infrastructure du Nord	16
Retombées économiques et fiscales des investissements en infrastructure....	16
Coûts des infrastructures comparativement aux avantages économiques et fiscaux combinés	17
Coûts financiers par rapport aux avantages fiscaux.....	27
Économies de coûts	32
Le cercle vertueux du développement économique du Nord	36
Conclusion	39
Vers un système d'infrastructure économique du Nord – Quelques points à considérer.....	41
Annexe A : projet de Casino	A1
Annexe B : projet de Back River	B1
Annexe C : projet de Jay	C1
Annexe D : projet de Thor Lake (Nechalacho)	D1
Annexe E : projet de Gahcho Kué	E1
Annexe F : projet de NICO	F1
Annexe G : projet de Mary River	G1
Annexe H : projet de Kiggavik	H1



Résumé

Le Nord canadien possède une abondance de richesses en ressources naturelles. Ces richesses sont emprisonnées depuis longtemps en l'absence d'une infrastructure économique (transport, énergie et télécommunications). En se fondant sur huit grands projets d'exploitation des ressources proposés dans le Nord, la présente étude permet de conclure que des investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord pourraient donner lieu à des retombées économiques et fiscales considérables :

1. Chaque dollar dépensé dans l'infrastructure économique du Nord a le potentiel de générer environ onze dollars en avantages économiques pour les particuliers et onze dollars en avantages fiscaux pour les gouvernements. Nous évaluons qu'en moyenne, un grand projet d'exploitation des ressources dans le Nord produira des avantages économiques estimatifs de 720 millions de dollars liés aux répercussions des emplois directs et de 715 millions de dollars liés aux répercussions des emplois indirects et induits; et, des avantages fiscaux estimatifs de 590 millions de dollars en recettes fiscales fédérales, de 350 millions de dollars en recettes fiscales territoriales, et de 470 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources.
2. Les emplois créés grâce à un grand projet d'exploitation des ressources dans le Nord peuvent produire des retombées fiscales pour les gouvernements parce qu'ils peuvent générer au moins trois dollars pour le gouvernement pour chaque dollar que le gouvernement dépense afin de fournir des services publics aux personnes qui occupent ces emplois. Nous estimons qu'un grand projet d'exploitation des ressources devrait générer en moyenne près de 1,4 milliard de dollars en retombées fiscales. Cette somme peut servir à améliorer les infrastructures, à mettre en place de solides programmes sociaux et à gérer les risques environnementaux.
3. Les coûts financiers estimatifs de la pauvreté sont d'environ 13 000 dollars par année par Canadien à faible revenu. Nous estimons qu'un grand projet d'exploitation des ressources peut générer des emplois pour les Autochtones du Nord sans emploi et diminuer les coûts de la pauvreté d'environ 50 millions de dollars sur une période de quinze années.



4. Ces retombées économiques et fiscales découlant d'investissements publics dans les infrastructures de projets d'exploitation des ressources peuvent créer un cercle vertueux de développement dans le Nord, alors que ces projets généreront des revenus supplémentaires pour les gouvernements, qui leur permettront d'améliorer les infrastructures et les services, ce qui améliorera le climat de l'investissement dans le développement des ressources et attirera davantage d'investissements. Toutefois, la présente étude permet de constater que les avantages potentiels ne sont pas pleinement réalisés.

Cette étude fournit une solide justification économique et financière pour des investissements publics dans l'infrastructure du Nord. Regroupées, ces quatre observations appuient l'idée suivante : les investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord qui soutiennent les grands projets d'exploitation des ressources pourraient fournir l'un des plus hauts taux de rendement de tous les investissements publics et pourraient être autonomes financièrement si les retombées fiscales de ces grands projets sont investies de manière judicieuse.

La question clé à se poser est pourquoi est-ce si difficile d'attirer des investissements dans l'infrastructure économique du Nord? Parmi les raisons possibles cernées dans le présent document, l'on remarque que :

- les coûts sont environ 145 % plus élevés dans le Nord;
- les investissements dans l'infrastructure économique ne sont peut-être pas coordonnés et choisis de manière à assurer les retombées fiscales les plus élevées et la plus forte diminution des coûts financiers de la pauvreté;
- il n'est pas clair que les gouvernements autochtones reçoivent une part raisonnable des retombées financières pour veiller à ce qu'ils puissent soutenir le développement des ressources;
- il n'est pas clair que les retombées fiscales liées à l'exploitation des ressources sont dépensées de manière coordonnée entre les administrations fédérales, territoriales et autochtones afin de produire les conditions propices à un cercle vertueux en matière d'investissements dans les infrastructures.



Introduction

Les investissements dans les infrastructures nécessaires en vue de soutenir les grands projets de mise en valeur des ressources dans le Nord constituent une excellente utilisation des fonds publics susceptible d'entraîner une forte croissance économique pendant des décennies et de garantir la prospérité du Canada à l'avenir. Dans la présente étude, réalisée par Fiscal Realities au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA), nous avons fait quatre observations à l'appui de cette prémisse. Les trois premières montrent que les investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord constituent une excellente utilisation des fonds publics en se fondant sur les retombées économiques et fiscales estimatives. Les observations comprennent :

1. Les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord pourraient générer des avantages économiques et fiscaux nets considérables;
2. Tous les gouvernements pourraient profiter d'importantes retombées fiscales grâce aux emplois créés dans le cadre des grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord;
3. Le développement des ressources dans le Nord pourrait générer des emplois qui diminueraient considérablement les coûts des gouvernements qui sont associés aux résidents sans emploi dans le Nord.
4. Nous montrons par la suite comment ces retombées économiques et fiscales liées aux investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord pourraient contribuer à la croissance économique du Nord grâce à un cercle vertueux. Celui-ci pourrait entraîner une forte croissance économique dans le Nord canadien et hausser le niveau de vie au Canada. Mais la quatrième observation de l'étude indique que les avantages possibles de ce cercle vertueux ne sont pas maximisés actuellement.

Ces conclusions sont fondées sur l'analyse des coûts estimatifs et des avantages potentiels des huit grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord, ainsi que sur les données de Statistique Canada et d'autres recherches sur toutes les dépenses gouvernementales.



Structure

Le présent document est divisé en quatre parties. La première fournit un bref contexte et une description du cadre politique. La deuxième décrit les méthodes utilisées dans l'étude. La troisième comporte une analyse de rentabilisation en vue d'investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord en fournissant une discussion détaillée des quatre observations que nous avons formulées au sujet des grands projets d'exploitation des ressources et des investissements dans l'infrastructure du Nord. La dernière partie comprend notre conclusion, avec quelques considérations pour l'élaboration d'un système pour l'infrastructure économique du Nord.

Le document contient également huit annexes, à savoir une pour chacun des grands projets d'exploitation des ressources que nous avons examinés. Chaque annexe fournit une brève description du projet, un résumé des répercussions économiques et fiscales potentielles ainsi qu'une estimation des coûts pour l'infrastructure nécessaire.



Contexte et cadre politique

En 2014, le CNDEA a publié une étude réalisée par le Centre pour le Nord du Conference Board du Canada intitulée *Étude sur les façons de répondre aux besoins particuliers en infrastructure dans les collectivités autochtones nordiques*¹. Cette étude est axée sur le développement économique des collectivités autochtones dans le Nord canadien. Elle indique que ces collectivités, de même que l'ensemble du Nord canadien, font face à un déficit d'infrastructure considérable qui freine la croissance économique. L'étude évalue le déficit à 50 milliards de dollars au plus bas et au plus haut à 570 milliards de dollars. En outre, elle reconnaît qu'une infrastructure adéquate est un préalable important pour le développement économique et son absence nuit aux grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord.

Notre étude est fondée sur celle réalisée par le Centre pour le Nord et compare les coûts estimatifs des infrastructures nécessaires en matière de transport, d'énergie et de télécommunications pour plusieurs des grands projets d'exploitation des ressources proposés dans le Nord qui sont susceptibles de générer des avantages économiques et fiscaux. En particulier, nous effectuons une analyse de rentabilisation pour de plus grands investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord qui montre :

- i) des avantages économiques et fiscaux positifs nets pour les investissements dans les infrastructures du Nord;
- ii) des retombées fiscales pour toutes les administrations découlant des grands projets d'exploitation des ressources qui défraient les coûts de futures infrastructures dans le Nord de manière potentiellement autonome;
- iii) une diminution des coûts financiers de la pauvreté grâce aux emplois créés par les projets de mise en valeur des ressources qui accroissent les retombées fiscales des grands projets d'exploitation des ressources.

¹ Centre pour le Nord du Conference Board du Canada, *Étude sur les façons de répondre aux besoins d'infrastructure des collectivités autochtones du Nord*, élaborée pour le Conseil national de développement économique des Autochtones, décembre 2014.



Cadre politique

Le cadre politique de l'infrastructure économique du Nord est caractérisé par les quatre éléments suivants :

1. Une faible infrastructure économique freine l'exploitation des ressources;
2. L'exploitation des ressources coûte plus cher dans le Nord en raison de l'absence d'infrastructures;
3. Les administrations du Nord ont une relation de dépendance unique en matière de transfert fiscal;
4. Il y a des problèmes de coordination en matière d'infrastructures et de dépenses parmi les administrations fédérales, territoriales et autochtones.

Chacun de ces éléments est brièvement décrit ci-dessous.

L'infrastructure économique du Nord

Les grands projets d'exploitation des ressources constituent l'avantage économique du Nord. Ils sont le moteur clé du secteur privé en matière d'emploi et de recettes publiques. Ils peuvent contribuer largement à l'atteinte des objectifs de développement économique déterminés dans la Stratégie pour le Nord du Canada². Toutefois, l'avancement des grands projets d'exploitation des ressources est freiné par le manque considérable d'infrastructures, en particulier l'infrastructure de transport³.

² Consulter Promouvoir le développement économique et social dans la Stratégie pour le Nord du Canada à <http://www.northernstrategy.gc.ca/soc-dev/index-fra.asp>.

³ Prospectors & Developers Association of Canada, Mining is Integral to the Northern Economy. Disponible à <http://www.pdac.ca/policy/budget-2015/infrastructure>.



Les besoins en infrastructure dans le Nord ont été soulignés dans le Plan d'action économique de 2012 quand un fonds pour l'amélioration de l'infrastructure communautaire a été mis sur pied. Mais ce fonds visait à soutenir l'amélioration de l'infrastructure *communautaire*, et non l'infrastructure *économique* requise pour soutenir les grands projets d'exploitation des ressources. Dans le Plan d'action économique de 2015, on indique que « ... les investissements dans des projets de mise en valeur des ressources accentuent la nécessité d'un réseau solide d'infrastructure de transport dans les territoires. Afin de développer le potentiel économique du Nord, le gouvernement du Canada collaborera avec les gouvernements des territoires et les municipalités locales dans le but de développer l'infrastructure de transport dans le Nord... Le Nord du Canada est riche en ressources naturelles qui offrent la possibilité de stimuler le développement économique et social des régions nordiques et d'assurer la prospérité future du Canada. Par contre, toutes ces richesses souterraines ne sont pas garantes de réussite économique⁴ ». Des investissements fédéraux dans l'infrastructure économique font partie des besoins pour réaliser ce potentiel.

Coûts élevés de la mise en valeur des ressources nordiques

Une étude réalisée en 2015 par l'Association minière du Canada et autres⁵ a conclu que les coûts de construction d'une nouvelle mine dans le Nord sont 2,5 fois plus élevés que ceux d'une mine équivalente dans le sud du Canada⁶. En outre, l'étude a constaté que les coûts d'exploitation sont de 30 à 60 % plus élevés pour les mines dans le Nord. L'étude indique que les coûts accrus pour construire et exploiter les mines dans le Nord sont directement liés à l'absence d'une infrastructure essentielle dans le Nord (y compris des centrales électriques, des routes d'hiver et carrossables en tout temps, des ports et des pistes d'atterrissage).

⁴ Plan d'action économique du Canada, Infrastructure de transport dans le Nord. Disponible à <http://www.actionplan.gc.ca/en/initiative/transportation-infrastructure-north>.

⁵ Comprend l'Association canadienne des prospecteurs et des entrepreneurs, l'Association des firmes d'ingénieurs-conseils – Canada, la NWT & Nunavut Chamber of Mines et la Yukon Chamber of Mines.

⁶ L'Association minière du Canada, Levelling the Playing Field, avril 2015. Disponible à <http://mining.ca/documents/levelling-playing-field>.



Le financement des territoires dépend des transferts

Les coûts de gouvernement dans le Nord sont beaucoup plus élevés que dans le reste du Canada. Les dépenses totales des administrations publiques fédérales, territoriales et locales par résident sont environ 145 % plus élevées que celles de toutes les dépenses totales des administrations publiques par habitant partout au Canada⁷. Cette réalité signifie que les administrations territoriales ont besoin de transferts fédéraux considérables. Les principaux transferts comprennent le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) et le Transfert canadien en matière de santé (TCS), mais le transfert le plus important est la formule de financement des territoires (FFT)⁸. Voici les principaux transferts aux administrations publiques territoriales en 2014-2015 :

- Le Yukon a reçu 897 millions de dollars au titre des principaux transferts, ce qui représente environ 74 % de ses recettes (une allocation de 24 722 dollars par habitant), y compris 851 millions de dollars en formule de financement des territoires;
- Les Territoires du Nord-Ouest ont reçu 1,264 milliard de dollars au titre des principaux transferts, ce qui représente 68 % de ses recettes (une allocation de 29 003 dollars par habitant), y compris 1,209 milliard de dollars en formule de financement des territoires;

⁷ Montants basés sur les données de la population du tableau 109-5335 de Cansim de 2005 à 2009 (estimations de la population au 1^{er} juillet) et les données des dépenses du tableau 385-0001 de Cansim pour la même période (total des dépenses des administrations publiques fédérales, provinciales, territoriales et locales; sur la base du Système de gestion financière). La double comptabilisation a été évitée en supprimant les principaux transferts aux territoires (y compris le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de services sociaux et la formule de financement des territoires) des dépenses fédérales. Les données sur les principaux transferts ont été obtenues auprès du ministère des Finances Canada, Soutien fédéral aux provinces et territoires, à <http://www.fin.gc.ca/fedprov/mtp-fra.asp>.

⁸ La formule de financement des territoires est un transfert annuel inconditionnel du Canada à trois administrations publiques territoriales qui leur permet d'offrir aux résidents des services publics comparables à ceux offerts par les administrations publiques provinciales, à des niveaux d'imposition comparables. La formule aide les administrations territoriales à financer des services publics essentiels dans le Nord, comme les hôpitaux, les écoles et les services sociaux. Elle reconnaît le coût élevé des services publics fournis dans le Nord ainsi que les défis liés à la prestation de services dans de petites collectivités isolées.



- Le Nunavut a reçu 1,456 milliard de dollars au titre des principaux transferts, ce qui représente environ 85 % de ses recettes (une allocation de 39 839 dollars par habitant), y compris 1,409 milliard de dollars en formule de financement des territoires.

Il existe un écart remarquable entre les allocations provinciales par habitant et celles des trois territoires du Nord canadien. Par comparaison, examinons les allocations par habitant accordées aux provinces en 2014-2015 :

- Les principaux transferts étaient de 1 259 dollars à 1 284 dollars par habitant en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve. Ces provinces ont reçu seulement le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux; ils n'ont pas reçu de paiements de péréquation⁹.
- Les principaux transferts parmi les provinces qui ont reçu des paiements de péréquation (Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) allaient de 1 404 dollars (Ontario) à 3 720 dollars (Île-du-Prince-Édouard) par habitant.

Nous affirmons que l'absence d'infrastructure est un des facteurs importants qui contribuent aux gros transferts dont les administrations territoriales ont besoin¹⁰.

⁹ Les paiements de péréquation sont basés sur une formule qui calcule la différence entre le rendement par habitant des recettes qu'une province en particulier tirerait des taux d'imposition moyens et le rendement par habitant des recettes nationales moyennes. Cinq sources principales de recettes sont prises en considération, y compris les impôts sur le revenu des particuliers, les impôts sur le revenu des entreprises, les taxes à la consommation, les recettes de l'exploitation des ressources et les impôts fonciers. Le programme vise à faire en sorte que toutes les provinces aient accès à des recettes par habitant égales à la moyenne potentielle des dix provinces.

¹⁰ Le présent document montrera que des investissements dans l'infrastructure du Nord qui soutiennent les grands projets de mise en valeur des ressources sont susceptibles d'accroître considérablement les recettes des gouvernements et de diminuer énormément les coûts du gouvernement.



Problèmes de coordination des infrastructures

Il existe peu d'exemples de coordination en matière d'infrastructures et de dépenses entre les administrations nordiques, autochtones et fédérales en vue de soutenir l'exploitation des ressources. Il devient difficile de maximiser le rendement des investissements dans l'infrastructure économique du Nord. Actuellement, il n'y a pas de mécanisme en place pour déterminer un critère d'usage public (outre un critère d'avantage public) des projets d'infrastructure dans le Nord proposés par les entreprises privées qui en ont besoin pour appuyer l'exploitation des ressources.

Le gouvernement fédéral répond aux besoins d'infrastructure pour les grands projets de mise en valeur des ressources dans le Nord principalement par l'entremise du Nouveau Fonds Chantiers Canada et du Fonds PPP Canada. Ces programmes publics qui ciblent les infrastructures provinciales, territoriales et municipales, soutiennent la construction d'infrastructures comme l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, le transport en commun et les réseaux de transport. Ils peuvent fournir un soutien pour les infrastructures liées aux ressources lorsque ces projets correspondent aux objectifs des programmes et respectent leurs conditions, mais le soutien de grands projets d'exploitation des ressources ne fait pas partie des principaux objectifs des programmes. Tant le Nouveau Fonds Chantiers Canada et le Fonds PPP Canada considèrent que le critère d'usage public ou d'avantage public est



un critère obligatoire des projets d'infrastructure proposés. Ce critère peut s'avérer difficile à respecter¹¹.

Les grands projets d'infrastructure nécessaires pour soutenir les grands projets d'exploitation des ressources présentent un avantage public évident. Les projets qu'ils soutiennent génèrent des emplois, des activités commerciales et des recettes publiques y compris des taxes et des redevances. Mais souvent, ces projets d'infrastructure proposés ne répondent pas au critère d'usage public¹².

Par conséquent, les promoteurs de projet construisent et entretiennent leurs propres infrastructures liées au transport et à l'énergie. Toutefois, ces infrastructures privées ne répondent pas au critère d'usage public. Toutes les administrations du Nord et le gouvernement fédéral doivent mieux coordonner le développement de l'infrastructure économique publique ou le transfert d'infrastructures économiques privées à l'infrastructure publique.

¹¹ Le critère d'usage public devrait-il toujours être obligatoire pour effectuer des investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord? Régler cette question stratégique pourrait entraîner davantage d'investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord et, par conséquent, des avantages pour les peuples autochtones et les collectivités du Nord. Si le critère d'usage public est obligatoire, il faut prendre en considération les coûts associés aux questions de conception et de sécurité découlant de l'usage public d'une autoroute de gravier empruntée uniquement par des camions de transport chargés de combustible et de fournitures ou de minerais et de concentrés de sites miniers. L'infrastructure peut-elle être conçue et construite de manière à assurer la sécurité de tous ceux qui partageront la route? Quels seront les coûts additionnels? Étant donné que certains dépôts de minerais et sites de projets sont éloignés, il y a des limites démographiques et logistiques naturelles aux avantages potentiels d'un usage public. Les avantages propres à un usage public devraient-ils être nécessairement obligatoires dans tous les cas et dépasser les coûts additionnels? Existe-t-il des solutions de rechange à l'usage public traditionnel? Par exemple, des infrastructures privées peuvent-elles devenir d'usage public une fois le projet terminé? Cette solution permettrait-elle de diminuer les coûts additionnels? Ou encore, est-ce qu'une propriété publique à accès limité ou contrôlé pourrait répondre au critère d'usage public? Comment les coûts additionnels différencieraient-ils dans un cas semblable? Résoudre cette question de politique pourrait offrir une bien meilleure façon de procéder.

¹² Il existe si peu d'infrastructures adéquates bien qu'essentielles que les promoteurs de projet doivent les construire plutôt que d'attendre que le secteur public les fournisse. Pour citer l'étude *Corriger les inégalités*, « Contrairement à plusieurs de leurs contreparties du sud, les entreprises qui œuvrent dans ces régions éloignées doivent investir dans des infrastructures essentielles comme des ports, des centrales électriques, des routes permanentes et d'hiver et des logements ».



Méthodes

Échantillon – La présente étude compile les coûts et les avantages potentiels de huit grands projets d'exploitation des ressources proposés dans le Nord, dont :

1. Projet de la mine de Casino – mine d'or; Yukon
(Casino Mining Corp)
2. Projet de Back River – mine d'or; Nunavut
(Sabina Gold & Silver Corp)
3. Projet de Jay – prolongement de la mine de diamant d'Ekati; Territoires du Nord-Ouest
(Dominion Diamond Corp)
4. Projet de Thor Lake (Nechalacho) – mine de métaux rares; Territoires du Nord-Ouest
(Avalon Rare Metals Inc)
5. Projet de Gahcho Kué – mine de diamant; Territoires du Nord-Ouest
(De Beers Canada Inc et Mountain Province Diamonds Inc)
6. Projet de NICO – mine d'or, de cobalt, de bismuth et de cuivre; Territoires du Nord-Ouest
(Fortune Minerals Ltd)
7. Projet de Mary River – mine de fer; Nunavut
(Baffinland Iron Mines Corp)
8. Projet de Kiggavik – mine d'uranium; Nunavut
(AREVA Resources Canada)

Approche – Notre étude est fondée sur une analyse coûts-avantages, où les coûts estimatifs moyens sont comparés aux avantages économiques et fiscaux estimatifs moyens. Cette approche fournit une méthode qui permet d'évaluer les avantages économiques et fiscaux nets pour un grand projet typique d'exploitation des ressources dans le Nord. Nous utilisons des moyennes afin de remédier à d'éventuelles erreurs d'estimations. Nous nous appuyons sur trois approches différentes en ce qui concerne l'analyse coûts-avantages :



- a. Les coûts des infrastructures comparés aux avantages économiques et fiscaux découlant des investissements dans l'infrastructure économique du Nord;
- b. Les coûts financiers comparés aux avantages fiscaux découlant des grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord pour les personnes avec emploi;
- c. Les coûts financiers comparés aux avantages fiscaux découlant des grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord pour les personnes auparavant sans emploi.

Coûts – L'étude du CNDEA publiée en 2014 et réalisée par le Centre pour le Nord intitulée *Étude sur les façons de répondre aux besoins particuliers en infrastructure dans les collectivités autochtones nordiques* a conclu que les investissements effectués dans trois types d'infrastructure sont les plus fortement reliés au développement économique, à savoir le transport, l'énergie et les télécommunications. Par conséquent, notre étude compile les coûts estimatifs pour les infrastructures nécessaires en matière de transport, d'énergie et de télécommunications selon les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord choisis.

Avantages – Notre étude prend en considération deux genres de répercussions potentielles, soit les répercussions économiques et les répercussions fiscales.

- i) Les avantages économiques comprennent les emplois directs, indirects et induits créés grâce aux grands projets d'exploitation des ressources proposés dans notre échantillon :



- Emplois directs – Ceux-ci comprennent tous les emplois liés à l'exploitant du projet, à l'intérieur et l'extérieur du site, qui sont requis pour la construction et le fonctionnement du projet. Ils sont mesurés en années-personnes (AP)¹³. Les répercussions économiques de ces emplois générés directement sont mesurées selon les salaires hypothétiques de ces employés¹⁴.
- Emplois indirects – Ceux-ci comprennent tous les emplois dans les domaines qui fournissent des biens et des services à l'exploitant du projet qui sont requis pour la construction et le fonctionnement du projet. Encore une fois, ceux-ci sont mesurés en années-personnes. Les répercussions économiques de ces emplois générés indirectement sont mesurées selon les salaires hypothétiquement gagnés.
- Emplois induits – Ceux-ci comprennent tous les emplois soutenus par les dépenses associées aux emplois directs et indirects créés, et sont également mesurés en années-personnes. Les répercussions économiques de ces emplois sont mesurées selon les salaires hypothétiquement gagnés¹⁵.

ii) Les avantages fiscaux comprennent les recettes fiscales fédérales et territoriales estimatives et les redevances estimatives sur l'exploitation des ressources :

- Recettes fiscales fédérales – Les nombreux emplois créés dans le cadre d'un grand projet d'exploitation des ressources généreront des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers pour le gouvernement fédéral. En outre, les revenus nets de l'exploitant d'un grand projet et de toutes les entreprises et entrepreneurs indirectement soutenus par le projet généreront d'importantes recettes tirées de l'impôt sur le revenu des entreprises pour le gouvernement fédéral.

¹³ Comme exemple simplifié, notre méthodologie suppose qu'un projet qui crée directement dix emplois à temps plein pour une année complète pendant cinq ans générera 50 années-personnes en emplois directs.

¹⁴ Pour poursuivre avec notre exemple simplifié, notre méthodologie suppose que chacun des dix emplois à temps plein d'une année complète créés paie 60 000 dollars annuellement, ce qui aura des répercussions économiques de trois millions de dollars.

¹⁵ Comme exemple simplifié, notre méthodologie suppose qu'un projet qui crée huit années-personnes d'emplois indirects annuellement et sept années-personnes d'emplois induits annuellement sur une période de cinq ans, aura une incidence économique de 2,6 millions de dollars (en supposant que le salaire annuel d'un emploi indirect et d'un emploi induit est de 35 000 dollars).



- Recettes fiscales territoriales – Les emplois créés dans le cadre d'un projet génèrent des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les gouvernements territoriaux. Les revenus nets de l'exploitant d'un grand projet généreront des recettes tirées de l'impôt sur le revenu des entreprises. De même, les activités commerciales découlant d'un projet entraîneront une augmentation supplémentaire des revenus nets assujettis à l'impôt sur le revenu des entreprises.
- Redevances sur l'exploitation des ressources – L'exploitant d'une mine verse des redevances au propriétaire des droits d'exploitation du sous-sol. Les entreprises doivent effectuer ces paiements pour l'extraction du minerai. Les redevances représentent un pourcentage des profits de l'exploitant de la mine. Selon les circonstances entourant chaque cas, les redevances peuvent être collectées par le gouvernement fédéral ou les administrations territoriales, et sont souvent assujetties à des dispositions relatives au partage de divers accords à l'avantage des gouvernements autochtones.

Sources – L'information, les rapports et les études sur lesquels notre analyse s'appuie ont été produits par des promoteurs de projet ou préparés par des professionnels embauchés par ces derniers. Nous remarquons que les promoteurs de projet ont intérêt à générer un vaste appui pour leurs projets et reconnaissons que cela ait pu avoir une incidence sur nos estimations. Cependant les rapports contiennent habituellement une attestation des auteurs¹⁶. Les économistes de Fiscal Realities n'ont vérifié aucune de ces estimations.

Portée – En général, un grand projet d'exploitation des ressources comportera cinq phases, soit : (i) l'exploration et la découverte, (ii) la conception et l'approbation, (iii) la construction, (iv) l'exploitation, (v) la fermeture et la réclamation. La présente étude se concentre uniquement sur les répercussions de deux phases – la construction et l'exploitation.

Les annexes A à H contiennent toutes les sources de notre recherche et des explications détaillées des hypothèses.

¹⁶ Ces attestations fournissent habituellement plusieurs justifications concernant les qualifications de l'auteur, notamment les associations professionnelles, la formation scolaire, l'expérience, etc.



Analyse pour des investissements publics dans l'infrastructure du Nord

La prémisse de notre recherche est que les investissements dans les infrastructures nécessaires en vue de soutenir les grands projets de mise en valeur des ressources dans le Nord constituent une excellente utilisation des fonds publics susceptible d'entraîner une forte croissance économique pendant des décennies et de garantir la prospérité du Canada à l'avenir. Nous présentons quatre grandes observations pour appuyer notre prémisse. Les trois premières montrent que les investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord sont une excellente utilisation des fonds publics si l'on se fonde sur les retombées économiques et fiscales estimatives. Nous illustrons ensuite comment ces retombées des investissements dans l'infrastructure pourraient favoriser la croissance économique dans le Nord grâce à un cercle vertueux. Cependant, notre quatrième observation est que les avantages potentiels de ce cercle vertueux ne sont pas maximisés actuellement. Nous fournissons trois raisons qui pourraient expliquer pourquoi les avantages de ce cercle vertueux ne sont pas pleinement réalisés.

Retombées économiques et fiscales des investissements en infrastructure

Les investissements publics dans l'infrastructure du Nord en matière de transport et d'énergie en vue de soutenir les grands projets d'exploitation des ressources proposés pourraient avoir des retombées économiques et fiscales considérables. Nous en faisons la preuve de trois manières :

- (i) Les coûts des infrastructures comparativement aux avantages économiques et fiscaux combinés;
- (ii) Les coûts financiers comparativement aux avantages fiscaux;
- (iii) Les économies de coûts financiers.



Coûts des infrastructures comparativement aux avantages économiques et fiscaux combinés

La première observation est basée sur les répercussions économiques et fiscales estimatives qui découleront des projets de notre échantillon et des coûts estimatifs des infrastructures de transport et d'énergie requises pour les projets. Les grands projets d'exploitation des ressources peuvent générer des avantages économiques et fiscaux nets considérables.

Répercussions économiques potentielles

Les huit projets proposés comme échantillon viennent prouver que les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord sont susceptibles de générer d'importants avantages économiques. Ces avantages profiteraient aux résidents et aux entreprises du Nord ainsi qu'aux particuliers et aux entreprises du reste du Canada. Les travailleurs autochtones pourraient être les principaux bénéficiaires de ces répercussions économiques potentielles.

Le tableau ci-dessous résume les emplois directs estimatifs¹⁷ que devraient générer les huit grands projets d'exploitation des ressources de notre échantillon et indique les répercussions économiques estimatives en millions de dollars.

¹⁷ Fiscal Realities n'a pas évalué les années-personnes d'emplois qui devraient être générées. Ces estimations proviennent de diverses sources secondaires.



Tableau 1 – Emplois directs

Répercussions économiques estimatives (emplois directs)								
Projet	Tous les résidents du Nord		Autochtones du Nord		Tous les autres Canadiens		Total	
	AP	Effet potentiel (million \$)	AP	Effet potentiel (million \$)	AP	Effet potentiel (million \$)	AP	Effet potentiel (million \$)
Casino	8 278	496,7 \$	4 139	248,3 \$	12 416	745,0 \$	20 694	1 241,6 \$
Back River	2 773	166,4 \$	1 387	83,2 \$	4 160	249,6 \$	6 933	416,0 \$
Jay	3 165	189,9 \$	1 583	95,0 \$	4 748	284,9 \$	7 913	474,8 \$
Thor Lake	2 800	168,0 \$	1 400	84,0 \$	4 200	252,0 \$	7 000	420,0 \$
Gahcho Kué	3 160	189,6 \$	1 580	94,8 \$	4 740	284,4 \$	7 900	474,0 \$
NICO	1 113	66,8 \$	556	33,4 \$	1 669	100,1 \$	2 782	166,9 \$
Mary River	8 432	505,9 \$	4 216	253,0 \$	12 648	758,9 \$	21 080	1 264,8 \$
Kiggavik	8 768	526,1 \$	4 384	263,0 \$	13 152	789,1 \$	21 920	1 315,2 \$

Le tableau résume les emplois directs et les répercussions économiques estimatifs pour les trois groupes, y compris tous les résidents du Nord, les Autochtones du Nord (une composante de tous les résidents du Nord), et tous les autres Canadiens (le reste du Canada, à l'extérieur du Nord).



Une mise en garde importante est que chacun des projets a fait l'objet d'un examen distinct de tous les autres projets proposés. Cela comprend tous les autres projets dans le Nord, et non seulement ceux de notre échantillon, ainsi que d'autres grands projets d'exploitation des ressources proposés dans le reste du Canada. Le nombre de grands projets d'exploitation des ressources qui seront mis en chantier et qui fonctionneront à un moment donné aura un effet dramatique sur la demande en main-d'œuvre. Si tous les grands projets d'exploitation des ressources actuellement proposés étaient mis en œuvre, la demande en main-d'œuvre dépasserait l'offre de main-d'œuvre de tout le pays. Nous prévoyons que le nombre de projets mis en œuvre simultanément modifiera les ratios présumés de résidents du Nord et d'Autochtones du Nord qui occuperont les emplois générés¹⁸.

Cela dit, nos conclusions montrent qu'un grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord pourrait créer directement environ 12 000 années-personnes et générer des répercussions économiques d'environ 720 millions de dollars. Nous estimons également qu'un grand projet de mise en valeur des ressources pourrait créer directement environ 2 400 années-personnes pour les Autochtones du Nord¹⁹. Cela correspond à environ 160 équivalents à temps plein pour les quinze années de durée de vie présumée du projet pour les Autochtones du Nord.

¹⁸ C'est la raison pour laquelle nous utilisons un projet moyen pour indiquer les résultats. Cela permet d'indiquer les avantages nets avant la diminution des rendements lorsque les coûts augmentent en raison de la demande en main-d'œuvre trop élevée de nombreux projets mis en œuvre simultanément.

¹⁹ Selon les données de Statistique Canada sur les caractéristiques de la population active selon les territoires d'avril 2015, les territoires combinés comptent environ 5 000 travailleurs sans emploi. La population d'identité autochtone des trois territoires combinés représente à peine plus de 50 % de la population totale selon les données de recensement de Statistique Canada. Par conséquent, nous présumons que les territoires comptent environ 2 500 travailleurs autochtones sans emploi. Pour mettre en perspective les 2 400 années-personnes d'emplois pour les travailleurs autochtones du Nord, cela représente environ 160 emplois pour les quinze années de durée de vie présumée du projet. Les emplois indirects et les emplois induits pour les travailleurs autochtones du Nord sont évalués à environ 6 500 par projet. Cela correspond à une moyenne de 433 emplois pour les quinze années de durée de vie présumée du projet.



Le tableau ci-dessous résume les emplois indirects et les emplois induits²⁰ que devraient générer les huit grands projets d'exploitation des ressources de notre échantillon et les répercussions économiques estimatives de ces emplois en millions de dollars.

Tableau 2 – Emplois indirects et induits

Répercussions économiques estimatives (emplois indirects et induits)								
Projet	Tous les résidents du Nord		Autochtones du Nord		Tous les autres Canadiens		Total	
	AP	Effet potentiel (million \$)	AP	Effet potentiel (million \$)	AP	Effet potentiel (million \$)	AP	Effet potentiel (million \$)
Casino	6 600	231,0 \$	3 300	115,5 \$	9 900	346,5 \$	16 500	577,5 \$
Back River	14 152	495,3 \$	7 076	247,7 \$	21 227	742,9 \$	35 379	1 238,3 \$
Jay	2 598	90,9 \$	1 299	45,5 \$	3 896	136,4 \$	6 494	227,3 \$
Thor Lake	6 790	237,7 \$	3 395	118,8 \$	10 185	356,5 \$	16 975	594,1 \$
Gahcho Kué	4 134	144,7 \$	2 067	72,3 \$	6 202	217,1 \$	10 336	361,8 \$
NICO	1 330	46,6 \$	665	23,3 \$	1 995	69,8 \$	3 325	116,4 \$
Mary River	22 775	797,1 \$	11 388	398,6 \$	34 163	1 195,7 \$	56 938	1 992,8 \$
Kiggavik	14 763	516,7 \$	7 382	258,4 \$	22 145	775,1 \$	36 908	1 291,8 \$

Le tableau ci-dessus résume les répercussions économiques et les emplois indirects et induits estimatifs pour les trois groupes. Mais la mise en garde demeure la même. Chacun des projets a fait l'objet d'un examen distinct de celui de tous les autres projets proposés. Le nombre de grands projets de mise en valeur des ressources qui seront mis en chantier et qui fonctionneront à un moment donné aura un effet dramatique sur la demande en main-d'œuvre et modifiera considérablement la composition de la population active répondant à cette demande.

²⁰Fiscal Realities n'a pas évalué les années-personnes d'emplois qui devraient être créées par ces projets. Ces estimations proviennent de diverses sources secondaires.



Cela dit, nos conclusions montrent qu'un grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord pourrait créer 20 000 années-personnes d'emplois indirects et induits et générer des répercussions économiques d'environ 715 millions de dollars²¹. Parmi ces répercussions, nous estimons qu'un grand projet de mise en valeur des ressources est susceptible de créer environ 4 000 années-personnes d'emplois indirects et induits pour les Autochtones du Nord. Cela correspond à environ 270 équivalents à temps plein pour les Autochtones du Nord durant les quinze années d'un grand projet de mise en valeur des ressources.

Répercussions fiscales potentielles

Les huit projets proposés comme échantillon viennent prouver que les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord sont susceptibles de générer d'importants avantages fiscaux pour les administrations. Le tableau ci-dessous résume les estimations des recettes fiscales fédérales et territoriales et des redevances sur l'exploitation des ressources générées par chaque projet de notre échantillon²². Ce dernier indique qu'un grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord pourrait générer 590 millions de dollars en recettes additionnelles provenant de l'impôt fédéral, 350 millions de dollars en recettes additionnelles provenant des impôts territoriaux et environ 470 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources²³.

²¹ Moyenne de six projets, excluant ceux de NICO et de Mary River (estimations la plus petite et la plus grande).

²² Fiscal Realities n'a pas réalisé les estimations figurant dans cette partie. Ces estimations proviennent de diverses sources secondaires.

²³ Moyenne de six projets, excluant ceux de NICO et de Mary River (estimations la plus petite et la plus grande).



Tableau 3 – Recettes fiscales fédérales et territoriales et redevances sur l'exploitation des ressources

Répercussions fiscales estimatives			
Projet	Recettes fédérales additionnelles (millions \$)	Recettes territoriales additionnelles (millions \$)	Redevances sur l'exploitation des ressources (millions \$)
Casino	936 \$	572 \$	1 310 \$
Back River	317 \$	255 \$	238 \$
Jay	440 \$	318 \$	347 \$
Thor Lake	612 \$	370 \$	296 \$
Gahcho Kué	913 \$	314 \$	250 \$
NICO	33 \$	17 \$	11 \$
Mary River	4 000 \$	1 629 \$	1 925 \$
Kiggavik	334 \$	277 \$	400 \$

Cela représente une contribution moyenne de près de 40 millions de dollars annuellement en recettes fiscales fédérales, 23 millions de dollars annuellement en recettes fiscales territoriales, et 31 millions de dollars annuellement en redevances sur l'exploitation des ressources pour les quinze années de durée de vie de chaque projet de mise en valeur des ressources.

Estimations des coûts des infrastructures

Le tableau ci-dessous résume les coûts estimatifs des infrastructures nécessaires en matière de transport et d'énergie pour chaque projet de notre échantillon²⁴. Ce dernier indique qu'un grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord nécessite une infrastructure d'environ 130 millions de dollars pour le transport et l'énergie²⁵.

²⁴ Fiscal Realities n'a pas réalisé les estimations figurant dans cette partie. Ces estimations proviennent de diverses sources secondaires.

²⁵ Moyenne de six projets, excluant ceux de NICO et de Mary River (estimations la plus petite et la plus grande).



Tableau 4 – Coûts estimatifs des infrastructures

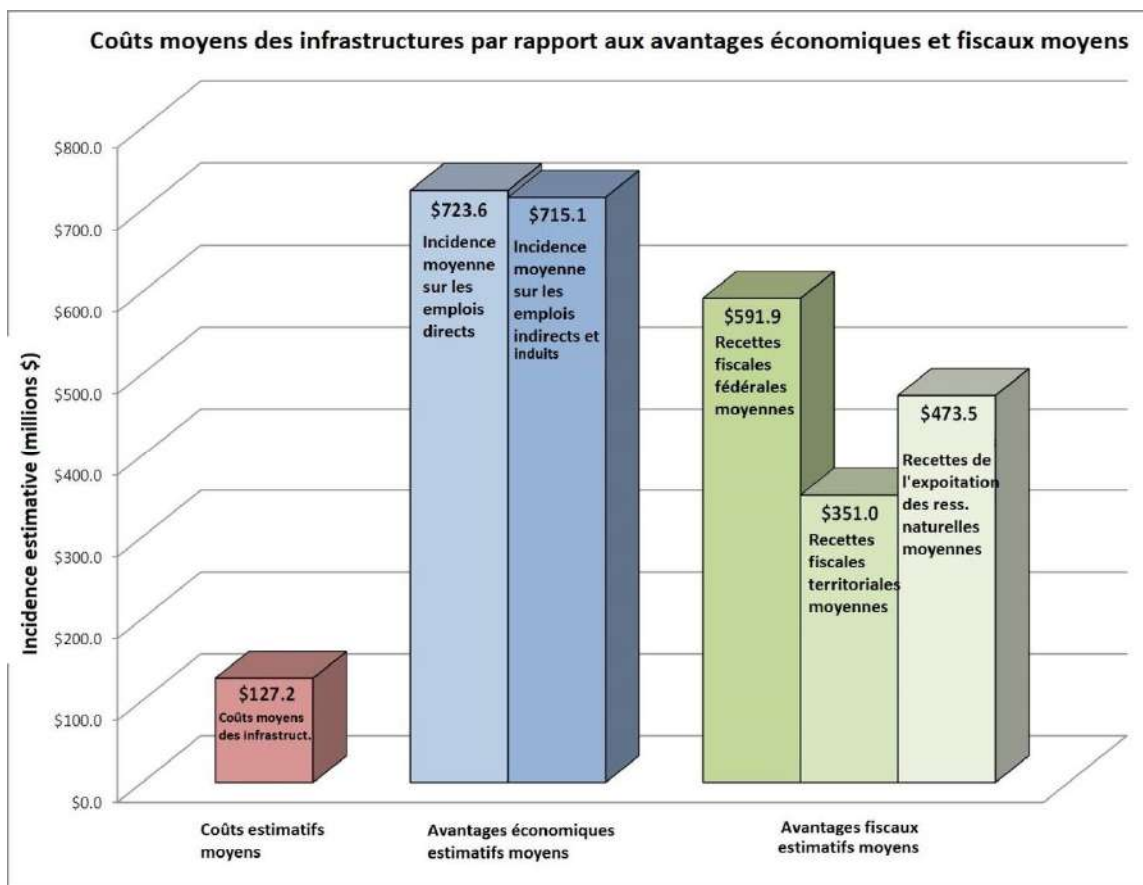
Coûts estimatifs des infrastructures			
Projet	Transport (millions \$)	Énergie (millions \$)	Total (millions \$)
Casino	123,0 \$	209,0 \$	332,0 \$
Back River	48,0 \$	31,5 \$	79,5 \$
Jay	Existant	10,0 \$	10,0 \$
Thor Lake	3,0 \$	17,4 \$	26,5 \$
Gahcho Kué	77,5 \$	21,2 \$	98,7 \$
NICO	10,2 \$	13,6 \$	23,8 \$
Mary River	2 000,0 \$	56,7 \$	2 056,7 \$
Kiggavik	191,5 \$	24,9 \$	216,4 \$

Rendement des investissements dans l'infrastructure du Nord

Les coûts estimatifs moyens des infrastructures nécessaires par grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord sont d'environ 130 millions de dollars (infrastructure de transport et d'énergie). Les avantages économiques estimatifs moyens par grand projet de mise en valeur des ressources sont d'environ 720 millions de dollars (répercussions des emplois directs) et de 715 millions de dollars (répercussions des emplois indirects et des emplois induits), et les avantages fiscaux estimatifs moyens sont d'environ 590 millions de dollars (recettes tirées de l'impôt fédéral), 350 millions de dollars (recettes tirées de l'impôt territorial), et 470 millions de dollars (redevances sur l'exploitation des ressources). Ces données sont illustrées dans le graphique ci-dessous.



Graphique 1 – Coûts estimatifs par rapport aux avantages prévus



La courte colonne rouge de gauche représente les coûts estimatifs moyens des infrastructures nécessaires liées au transport et à l'énergie pour les grands projets d'exploitation des ressources proposés de notre échantillon. Les grandes colonnes bleues dans le milieu représentent les avantages économiques estimatifs moyens, et les colonnes vertes à droite représentent les avantages fiscaux estimatifs moyens. En nous basant sur les estimations des coûts et des avantages des projets faisant partie de notre échantillon, nous estimons qu'il est possible de générer onze dollars en avantage économique et onze dollars en avantage fiscal pour chaque dollar investi dans les infrastructures liées au transport et à l'énergie.



Résumé de l'observation n° 1

Investissements dans les infrastructures par rapport aux avantages économiques et fiscaux

Les investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord qui soutiennent les grands projets de mise en valeur des ressources produiront des rendements économiques et fiscaux considérables.

- En moyenne, chaque dollar investi dans l'infrastructure économique du Nord produit un rendement économique de onze dollars et un rendement fiscal de onze dollars.
- Nous estimons qu'un grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord est susceptible de générer des avantages économiques de 720 millions de dollars liés aux répercussions des emplois directs et de 715 millions de dollars liés aux répercussions des emplois indirects et induits; ainsi que des avantages fiscaux de 590 millions de dollars en recettes tirées de l'impôt fédéral, de 350 millions de dollars en recettes tirées de l'impôt territorial et de 470 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources.

Répercussions fiscales pour les gouvernements autochtones

Il est difficile de savoir quels sont les avantages fiscaux pour les gouvernements autochtones étant donné qu'ils sont inclus dans d'autres ententes, dont des accords économiques. Nous observons qu'il pourrait y avoir une grande variabilité en ce qui a trait aux avantages fiscaux parmi les gouvernements autochtones du Nord. Notre recherche sur le partage des redevances avec les gouvernements autochtones est résumée dans le tableau ci-dessous.

Ce tableau montre que les avantages fiscaux des gouvernements autochtones du Nord divergent selon le territoire où ils se trouvent.



Tableau 5 – Partage des redevances sur l'exploitation des ressources avec les gouvernements autochtones

Avantages fiscaux pour les gouvernements autochtones	
Projet	Partage des redevances sur l'exploitation des ressources
Casino, Yukon	<ul style="list-style-type: none"> Le site du projet se trouve sur le territoire ancestral de Selkirk. En vertu de son accord définitif, Selkirk reçoit 50 % des premiers deux millions de dollars et 10 % des redevances restantes perçues par le Yukon. Toutefois, le Yukon transfère annuellement 100 % des redevances générées par la mine Minto à Selkirk.
Back River, Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> Les propriétés sont principalement situées sur des terres appartenant aux Inuits. Ce sont des propriétés bénéficiant de droits acquis. Les dispositions de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut concernant le partage des redevances accordent aux Inuits 50 % des premiers 2 millions de dollars et 5 % des redevances restantes perçues par le Canada annuellement.
Jay, Territoires du Nord-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> Le site se trouve dans la zone visée par le règlement des Tłı̨ch̨. Et non sur les terres des Tłı̨ch̨. Le règlement des Tłı̨ch̨ leur donne droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement.
Thor Lake, Territoires du Nord-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> Le site se trouve dans la zone visée par le règlement des Tłı̨ch̨. Et non sur les terres des Tłı̨ch̨. Le règlement des Tłı̨ch̨ leur donne droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement.
Gahcho Kué, Territoires du Nord-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> Le site se trouve dans la zone visée par le règlement des Tłı̨ch̨. Et non sur les terres des Tłı̨ch̨. Le règlement des Tłı̨ch̨ leur donne droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement.
NICO, Territoires du Nord-Ouest	<ul style="list-style-type: none"> Le site du projet est entouré par les terres des Tłı̨ch̨. Mais la concession minière bénéficie de droits acquis en vertu de l'entente des Tłı̨ch̨ (Les Tłı̨ch̨ ne détiennent pas les droits d'exploitation du sous-sol du dépôt de NICO). Le gouvernement des Tłı̨ch̨ a droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement.
Mary River, Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> Le site se trouve sur des terres appartenant aux Inuits. Mais les baux miniers sont antérieurs à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. En vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, les Inuits ont droit à 50 % des premiers 2 millions de dollars et à 5 % des redevances restantes perçues annuellement.
Kiggavik, Nunavut	<ul style="list-style-type: none"> Une propriété est située sur des terres appartenant aux Inuits. Mais les baux sont antérieurs à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (droits acquis). Une propriété est située sur des terres de la Couronne. En vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, les Inuits ont droit à 50 % des premiers 2 millions de dollars et à 5 % des redevances restantes perçues annuellement.



Coûts financiers par rapport aux avantages fiscaux

La deuxième observation est basée sur une comparaison des dépenses des administrations pour tous les Canadiens et des recettes publiques générées par les travailleurs qui occupent les postes créés par de grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord. Nous constatons que les emplois créés par de grands projets d'exploitation des ressources contribuent de façon importante aux recettes publiques que les administrations dépensent en moyenne pour chaque Canadien. Nous appelons cela les retombées fiscales de grands projets de mise en valeur des ressources.

Coûts financiers par habitant

Nous estimons que le total des dépenses actuelles de l'administration publique fédérale, des administrations publiques provinciales, territoriales et locales est d'environ 21 400 dollars par habitant partout au Canada²⁶. Il s'agit du montant que le gouvernement dépense pour chaque Canadien annuellement.

Avantages fiscaux potentiels par travailleur d'un grand projet de mise en valeur des ressources

En nous basant sur une sélection de quatre projets de notre échantillon, nous estimons qu'une année-personne moyenne d'un emploi créé par un grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord pourrait générer environ 64 400 dollars en recettes publiques²⁷. Cette estimation est basée sur l'échantillon suivant :

²⁶ Basé sur le tableau 385-0001 de Cansim, total des dépenses de l'administration publique fédérale, des administrations publiques provinciales, territoriales et locales, pour la période s'échelonnant de 2001 à 2009 (total des dépenses des administrations sur la base du Système de gestion financière) et le tableau 109-5335 de Cansim pour la même période (estimations de la population au 1^{er} juillet). Le taux de croissance annuel moyen de toutes les dépenses des administrations par habitant durant cette période a été de 3,26 %. Les données projetées de 2009 (les dernières disponibles) à 2015 conjuguées à ce taux de croissance donnent une estimation de 21 439 dollars dans toutes les dépenses des administrations par habitant parmi tous les Canadiens.

²⁷ Il s'agit probablement d'une sous-estimation étant donné que la méthode d'évaluation des promoteurs de projet ne comprend sans doute pas toutes les recettes publiques, comme les taxes de vente, les impôts fonciers et d'autres petites sources de revenus.



- La firme-conseil MNP LLP a évalué que le total des recettes publiques générées durant la vie du projet de Casino, y compris les impôts versés au gouvernement fédéral et aux administrations provinciales, territoriales et municipales, ainsi que les redevances sur l'exploitation des ressources, sera de 60 343 dollars par année-personne d'un emploi créé par le projet²⁸.
- Dominion Diamond a évalué que le total des recettes publiques générées durant la vie du projet de Jay, y compris les impôts fédéraux et territoriaux, les impôts des particuliers et des entreprises, ainsi que d'autres cotisations sociales, taxes sur les produits et redevances sur l'exploitation des ressources, sera de 87 173 dollars par année-personne d'un emploi créé par le projet²⁹.
- G.S. Gislason and Associates Ltd a évalué que le total des recettes publiques générées durant la vie du projet de Thor Lake, y compris les redevances sur l'exploitation des ressources et toutes les recettes publiques provenant des effets directs, indirects et induits, sera de 61 356 dollars par année-personne d'un emploi créé par le projet³⁰.

²⁸ Dans son document intitulé *Economic Impacts of the Casino Mine Project*, mars 2013 (Casino Mine Corporation, disponible à http://www.casinomining.com/resources/pdfs/mnp_report.pdf), MNP LLP évalue que le projet de Casino créera dans l'ensemble 51 373 équivalents temps plein (emplois directs, indirects et induits) au Canada et générera 3,1 milliards de dollars en impôts pour le gouvernement fédéral et les administrations provinciales, territoriales et municipales partout au pays durant la vie de la mine.

²⁹ Dans le rapport d'évaluation du promoteur (projet de Jay, annexe 14A, *Economic Impact Report*, octobre 2014, disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1314-01_S_14A_Economic_Impact_Report.PDF), Dominion Diamond évalue que le projet créera 14 407 emplois et générera des recettes publiques d'environ 1,26 milliard de dollars.

³⁰ Dans le rapport d'évaluation du promoteur (projet de Thor Lake, annexe K.1 *Economic Impact Report*, janvier 2011, disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1011-001_Thor_Lake_Project_DAR_Appendix_K_GSGislason_Economic_Impact_Report_K_01.PDF), G.S. Gislason évalue que le projet créera 23 975 années-personnes et générera des recettes publiques de 1,47 milliard de dollars.



- Howe a évalué que le total des recettes publiques générées durant la vie du projet de Mary River, y compris les redevances sur l'exploitation des ressources et les impôts versés à toutes les administrations, sera de 63 786 dollars par année-personne d'un emploi créé par le projet³¹.

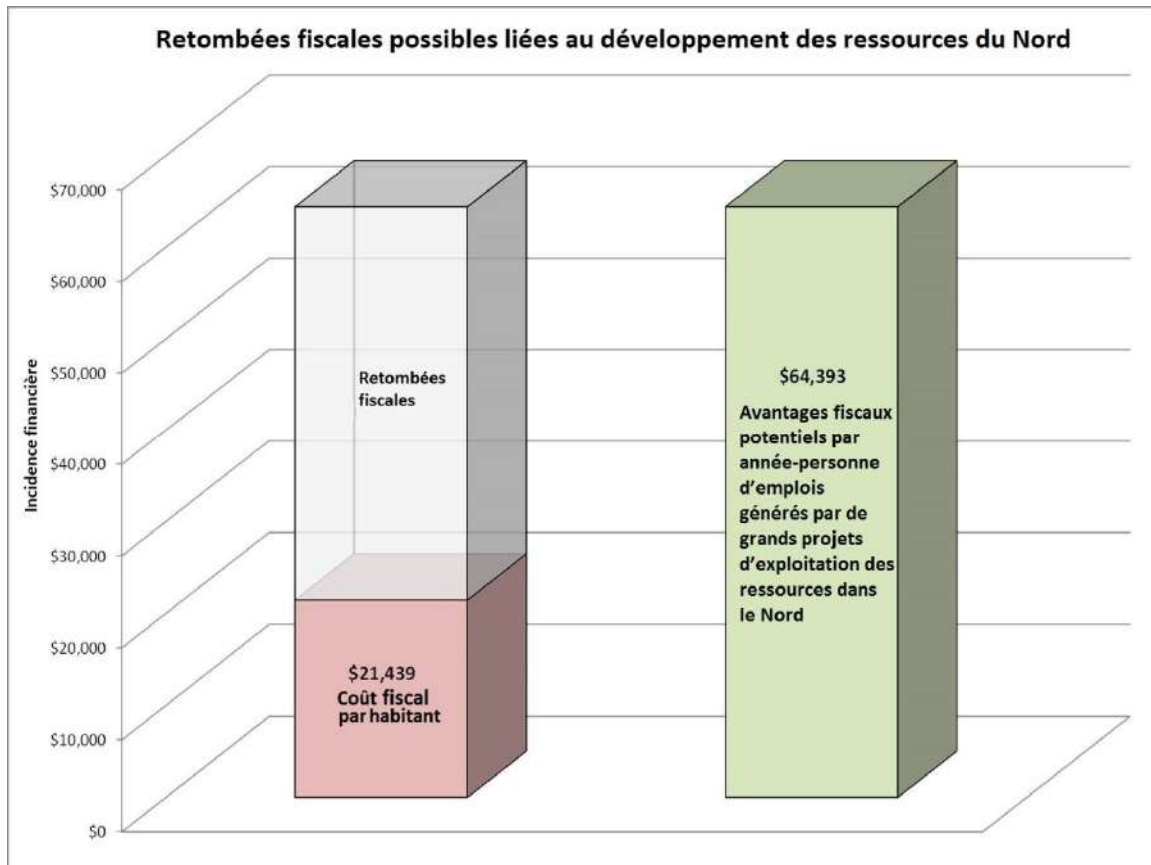
Retombées fiscales de la mise en valeur des ressources

La différence entre les recettes publiques par année-personne d'un emploi créé (environ 64 400 dollars) et toutes les dépenses publiques par habitant par année (environ 21 400 dollars) représente les retombées fiscales de la mise en valeur des ressources. Cela est illustré dans le graphique ci-dessous.

³¹ Dans le document *Environmental Impact Statement, Mary River Project*, daté de février 2012, à l'annexe 4B intitulée *Economic Impact Model*, qui comprend une étude réalisée par Eric C. Howe, du département d'économie de l'Université de la Saskatchewan en septembre 2010 et disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/2-REVIEW/08-FINAL%20EIS/FEIS/Vol%2004/Appendices/120213-08MN053-FEIS%20App%204B-Ec%20Impact%20Model-IT3E.pdf>, Baffinland évalue que le projet créera 78 018 années-personnes et générera des recettes publiques de 4,98 milliards de dollars.



Graphique n° 2 – Retombées fiscales



La courte colonne rouge de gauche montre les coûts financiers estimatifs par habitant. La grande colonne verte de droite montre les avantages fiscaux estimatifs par année-personne qui sont générés par l'emploi de travailleurs dans un grand projet d'exploitation des ressources. La différence entre ces deux valeurs figure dans la colonne semi-transparente au-dessus des coûts financiers par habitant. Il s'agit des retombées fiscales, ou du montant selon lequel les avantages fiscaux estimatifs excèdent les coûts financiers par habitant.



Autrement dit, les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord pourraient générer des emplois qui produiraient au moins trois dollars en recettes publiques pour chaque dollar que le gouvernement dépense pour offrir des services publics au travailleur³². Nous estimons que les retombées fiscales correspondront à environ 43 000 dollars par travailleur, par année. Nous estimons qu'un grand projet de mise en valeur des ressources peut générer près de 1,4 milliard de dollars en retombées fiscales au cours de sa vie³³. Ces retombées fiscales pourraient être utilisées pour améliorer les programmes sociaux du Canada, rehausser les infrastructures matérielles et faciliter la gestion et l'atténuation des risques environnementaux.

Résumé de l'observation n° 2

Coûts financiers par rapport aux avantages fiscaux

Des investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord peuvent générer des emplois liés aux grands projets de mise en valeur des ressources qui génèrent d'importantes retombées fiscales pour les administrations.

- Les emplois créés par un grand projet de mise en valeur des ressources dans le Nord peuvent générer au moins trois dollars pour les administrations pour chaque dollar que le gouvernement dépense en vue d'offrir des services publics aux occupants de ces emplois.
- Nous estimons qu'un grand projet de mise en valeur des ressources, en moyenne, pourrait générer près de 1,4 milliard de dollars en retombées fiscales. Ce montant pourrait servir à payer les améliorations aux infrastructures, des programmes sociaux solides et contribuer à la gestion des risques environnementaux.

³² Nous sommes à l'aise avec cette conclusion parce que les recettes publiques estimatives sont plutôt conservatrices (en raison de données manquantes) et nous avons inclus les dépenses publiques de programmes sociaux dont ne bénéficieront pas les personnes qui travaillent à de grands projets de mise en valeur des ressources. Cette méthodologie affirme notre confiance en notre conclusion.

³³ Les retombées fiscales annuelles sont évaluées à 42 954 dollars. Il s'agit de la différence entre les recettes publiques générées par année-personne d'un emploi créé par un grand projet de mise en valeur des ressources (64 393 dollars) et le total des dépenses publiques par habitant (21 439 dollars). Un grand projet de mise en valeur des ressources peut générer en moyenne 32 492 années-personnes d'emplois directs, indirects et induits au cours de la vie du projet. Selon une durée de vie hypothétique de quinze ans, cela représente environ 2 166 emplois par année en moyenne. Appliquer les retombées fiscales annuelles générées pour les administrations de 42 954 dollars à 2 166 emplois sur une durée de vie de quinze ans produit des retombées fiscales estimatives d'environ 1,396 milliard de dollars.



Il est difficile de savoir quelle part de ces retombées fiscales les administrations autochtones reçoivent. Le tableau 4 résume notre compréhension des régimes de partage des redevances sur l'exploitation des ressources applicables aux huit grands projets d'exploitation des ressources de notre échantillon. En nous basant sur les données qui figurent dans le tableau, il n'est pas clair que toutes les administrations autochtones du Nord reçoivent une part raisonnable des retombées fiscales découlant de l'exploitation des ressources. Assurer un avantage fiscal résultant de l'exploitation des ressources à toutes les administrations constitue une mesure incitative importante en vue de soutenir la mise en valeur des ressources et une source majeure de participation au financement d'améliorations supplémentaires aux infrastructures.

Économies de coûts

La troisième observation est basée sur les économies potentielles grâce aux emplois générés par les grands projets d'exploitation des ressources occupés par des travailleurs sans emploi. La faiblesse du climat d'investissement restreint la capacité des administrations publiques d'attirer des investissements privés. Par conséquent, de nombreuses collectivités souffrent de sous-développement. Toutefois, la faiblesse du climat d'investissement n'entraîne pas seulement une perte d'investissements. Elle entraîne aussi des possibilités d'emploi perdues, la migration de la population, la pauvreté, ainsi que tous les problèmes sociaux, de santé et de logement associés à la pauvreté.

Les coûts financiers de la pauvreté

Le revenu total des Canadiens comporte deux parties – une composante économique et une composante fiscale. Ensemble, cela correspond à l'empreinte économique et fiscale.

- La composante économique comprend le revenu tiré de l'emploi.
- La composante fiscale comprend les services publics comme les soins de santé, l'éducation et les services locaux.



Les coûts financiers de la pauvreté sont considérables. Les économies déprimées exercent des pressions financières sur tous les gouvernements qui les privent de recettes fiscales en raison d'une diminution des activités économiques et d'une augmentation des coûts sociaux liés à la pauvreté. Cela s'applique partout au Canada.

Il importe de souligner qu'il ne s'agit pas d'une question propre aux Autochtones. C'est une question de pauvreté qui touche tous les Canadiens. Le concept s'applique à tous les pauvres Canadiens. La pauvreté entraîne une hausse des dépenses, lesquelles sont effectuées pour tous les pauvres Canadiens. Parce que les coûts en matière d'éducation, de santé, de logement et de services sociaux sont plus élevés. Dans le présent document, nous limitons notre analyse dans cette section aux possibilités d'emploi générées par les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord qui sont occupés par les travailleurs autochtones qui autrement seraient au chômage. La même analyse pourrait facilement s'appliquer à tous les Canadiens sans emploi et les résultats seraient similaires.

Les investissements dans l'infrastructure économique du Nord qui soutiennent des grands projets de mise en valeur des ressources pourraient diminuer les coûts financiers de la pauvreté chez les Autochtones du Nord et les autres Canadiens sans emploi. Lorsque des investissements dans les infrastructures offrent des possibilités d'emploi liées aux projets d'exploitation des ressources à des Autochtones qui autrement seraient au chômage, cela diminue les coûts financiers de la pauvreté.



Les coûts financiers de la pauvreté par Canadien ayant un faible revenu sont évalués à environ 13 000 dollars annuellement^{34,35} si nous présumons qu'un grand projet de mise en valeur des ressources peut générer plus de 430 emplois annuellement (incluant les emplois directs, indirects et induits) pour les Autochtones du Nord durant les quinze années de la durée de vie du projet.

Si parmi ces personnes, 260 d'entre elles étaient auparavant sans emploi, nous estimons que les coûts financiers de la pauvreté chez les Autochtones du Nord pourraient diminuer d'environ 50 millions de dollars sur une période de quinze années³⁶.

Diminuer la pauvreté diminue les coûts financiers de toutes les administrations. Cela est important parce que hausser le niveau de vie des Autochtones du Nord au niveau des autres Canadiens au moyen des ressources publiques nécessiterait bien davantage d'argent des contribuables que de simplement offrir plus de possibilités d'emploi aux Canadiens autochtones du Nord.

³⁴ Cette estimation est basée sur un rapport de 2011 du Conseil national du bien-être intitulé *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté* (disponible à http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/cnb-ncw/HS54-2-2011-fra.pdf). Ce rapport a évalué les coûts directs de la pauvreté au Canada en 2007 à 12,3 milliards de dollars et cité l'étude de l'Ontario Association of Food Banks qui a évalué les coûts indirects de la pauvreté au Canada en 2007 à 24,4 milliards de dollars. Les coûts directs de la pauvreté comprennent le soutien au revenu comme l'aide sociale et les prestations fiscales pour les revenus de travail et les services offerts en particulier aux pauvres. Les coûts indirects comprennent les coûts supplémentaires associés à une plus grande utilisation des services d'urgence, de la police, des tribunaux, de l'éducation ainsi que d'autres services spécialisés. Ce sont des dépenses publiques et ensemble elles représentent les coûts financiers de la pauvreté. Les coûts financiers moyens ont été évalués à l'aide du tableau de Cansim 202-0802 qui indique que le nombre de personnes à faible revenu (la même mesure que celle utilisée dans le rapport du Conseil national du bien-être) en 2007 au Canada était de 3 291 000 dollars. Cela donne lieu à un coût financier moyen de la pauvreté en 2007 de 11 152 dollars. Si l'on tient compte de l'inflation à un taux annuel moyen de 2,0 %, le coût financier estimatif actuel de la pauvreté est de 13 066 dollars par personne à faible revenu.

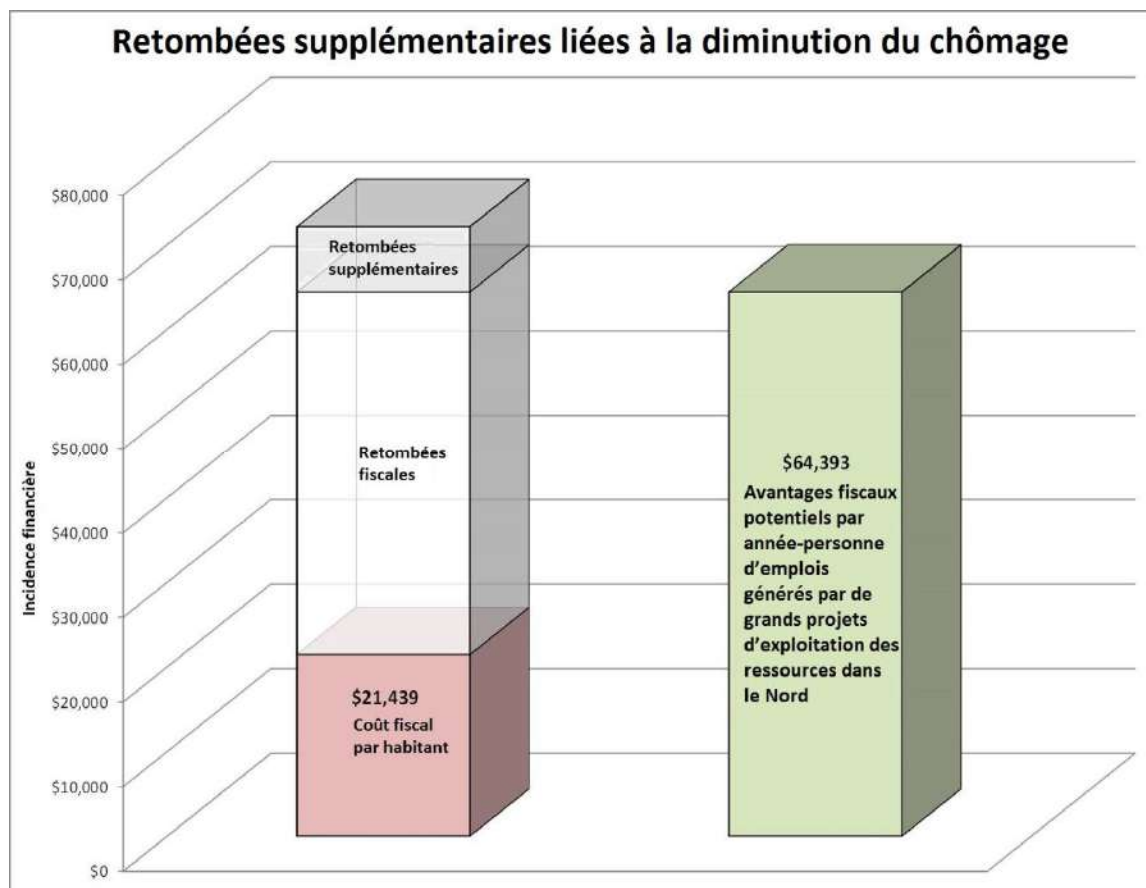
³⁵ Cette estimation est conforme à notre recherche précédente (basée sur *Le véritable coût d'un gouvernement des Premières nations*, disponible à <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100014014/1100100014034#chp8>) qui a évalué que les dépenses publiques par personne autochtone sont plus élevées de 60 % que celles d'une personne non autochtone. Appliquer cette différence de coût à toutes les dépenses publiques actuelles par habitant (pour tous les Canadiens) donne un coût additionnel estimatif d'environ 13 000 dollars. Ce résultat soutient fortement notre affirmation voulant que les coûts élevés d'un gouvernement autochtone dépendent largement des coûts élevés de la pauvreté.

³⁶ Cette méthodologie présume que les coûts financiers de la pauvreté associés au faible revenu moyen des Canadiens sont conforme aux coûts financiers de la pauvreté associés à la personne autochtone moyenne du Nord sans emploi. Dans notre méthodologie, les emplois générés par un grand projet de mise en valeur des ressources transforment 260 Autochtones sans emploi (ou à faible revenu) en travailleurs durant quinze années. En réalisant une économie moyenne de 13 066 dollars grâce à chacun de ces travailleurs, appliqués sur une période de quinze années, la diminution des coûts financiers associée à un seul grand projet de mise en valeur des ressources est évaluée à 50,9 millions de dollars.



Cette diminution des coûts financiers accélère davantage le cercle vertueux parce qu'elle augmente encore plus les retombées fiscales de grands projets de mise en valeur des ressources. Cela est particulièrement vrai dans le Nord où les coûts élevés accroissent considérablement les dépenses publiques. Le graphique ci-dessous illustre ces retombées fiscales supplémentaires liées à la diminution du chômage.

Graphique n° 3 – Retombées fiscales supplémentaires



Ce graphique est simplement une version modifiée du graphique n° 2. Il comprend les retombées fiscales supplémentaires liées à la diminution du chômage au-dessus des retombées fiscales de grands projets d'exploitation des ressources qui ont été évaluées précédemment. Ces retombées devraient être d'environ 7 800 dollars.

Toutefois, cette estimation comporte une mise en garde importante. Elle présume qu'en plus d'avoir une infrastructure économique dans le Nord, les travailleurs autochtones, les entreprises et les gestionnaires reçoivent la formation et le soutien nécessaires afin de pouvoir pleinement participer aux possibilités d'exploitation des ressources.



Résumé de l'observation n° 3

Économies de coûts financiers

Des investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord peuvent diminuer considérablement les coûts financiers de la pauvreté associés aux Autochtones du Nord sans emploi.

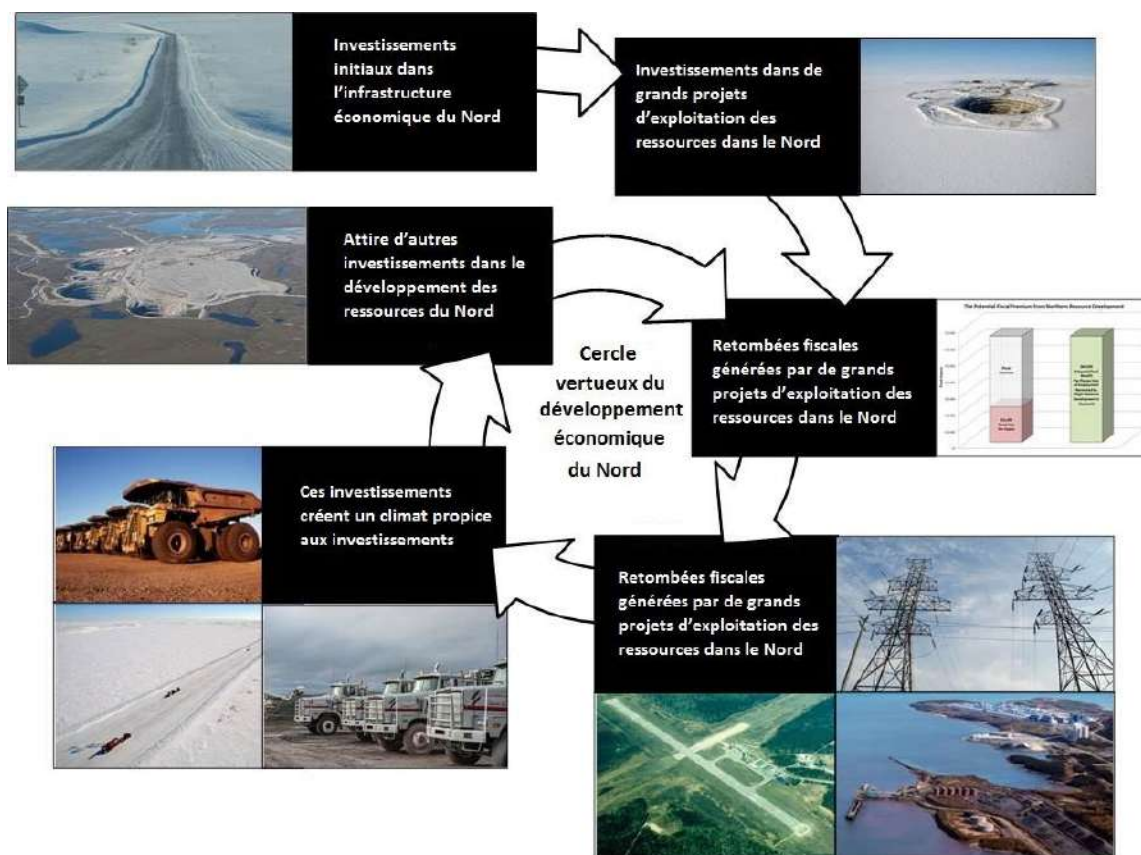
- Les coûts estimatifs de la pauvreté sont d'environ 13 000 dollars par Canadien à faible revenu, par année. Les emplois créés par de grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord peuvent être occupés par des Canadiens à faible revenu ce qui entraîne des économies annuelles de 7 800 dollars par personne.
- Nous estimons qu'un grand projet de mise en valeur des ressources peut générer des emplois pour des Autochtones auparavant sans travail et diminuer les coûts de la pauvreté d'environ 50 millions de dollars en quinze ans.

Le cercle vertueux du développement économique du Nord

Des investissements dans les infrastructures en vue de soutenir les grands projets d'exploitation dans le Nord peuvent entraîner une croissance économique grâce à un cercle vertueux. Les grands projets d'exploitation des ressources peuvent générer des retombées fiscales, qui peuvent servir à défrayer les coûts de l'infrastructure économique, de bons soins de santé et la formation de travailleurs qualifiés. Cela crée un climat d'investissement intéressant pour l'exploitation des ressources et attire d'autres investissements semblables. Cela génère une augmentation de la demande en main-d'œuvre et davantage de retombées fiscales pour construire des infrastructures et améliorer encore les résultats économiques et sociaux. Grâce à ce cercle vertueux, les retombées fiscales de grands projets d'exploitation des ressources contribuent à la croissance de la population nordique et augmentent le niveau de vie des Canadiens. La figure ci-dessous illustre ce cercle vertueux.



Figure 1 – Cercle vertueux du développement économique du Nord



La figure 1 illustre comment un investissement initial dans l'infrastructure économique nécessaire en vue de soutenir les grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord peut amorcer un cercle vertueux, en générant des retombées fiscales et en menant à des investissements additionnels dans l'infrastructure et à d'autres grands projets d'exploitation des ressources.

Toutefois, notre quatrième observation est que les avantages potentiels offerts par ce cercle vertueux ne sont pas pleinement réalisés. Nous affirmons que trois raisons pourraient expliquer ce fait.

1. Coordination des investissements dans l'infrastructure – Amorcer le cercle vertueux nécessite des investissements publics coordonnés qui fournissent une infrastructure économique et des travailleurs qualifiés à ces grands projets qui génèrent les plus importantes retombées fiscales. Nous n'avons pas observé de mécanisme qui permet de coordonner les investissements dans l'infrastructure économique du Nord et de déterminer de façon objective le taux de rendement le plus élevé.



2. Répartition des retombées fiscales – Pour que les investissements dans l'infrastructure publique soient bien coordonnés, il faut que le partage des retombées fiscales entre les administrations soit effectué de manière adéquate. Nous n'avons pas observé de méthode transparente pour le partage des retombées fiscales provenant de l'exploitation des ressources entre les administrations. En particulier, nous n'avons pas observé que les administrations autochtones reçoivent des avantages fiscaux raisonnables. Assurer des avantages fiscaux découlant de l'exploitation des ressources à toutes les administrations constitue une mesure incitative clé en vue de soutenir l'exploitation des ressources et une source importante de financement permettant d'apporter d'autres améliorations à l'infrastructure.
3. Dépenses des retombées fiscales – La croissance de l'économie dans le Nord dépend d'investissements publics judicieux en vue d'améliorer l'infrastructure et d'avoir des travailleurs plus productifs. Nous n'avons pas observé que les retombées fiscales découlant de l'exploitation des ressources sont dépensées de manière coordonnée par les trois administrations (fédérale, territoriales et autochtones) en vue d'améliorer le climat d'investissement dans les projets d'exploitation des ressources dans le Nord.

Résumé de l'observation n° 4

Les avantages potentiels du cercle vertueux ne sont pas maximisés

Les investissements dans l'infrastructure économique en vue de soutenir les grands projets d'exploitation des ressources peuvent générer des retombées fiscales capables de favoriser une croissance économique considérable dans le Nord grâce à un cercle vertueux. Mais nous affirmons qu'au moins trois raisons expliquent pourquoi les avantages économiques et fiscaux potentiels du cercle vertueux ne sont pas réalisés actuellement, notamment :

- le manque de coordination à l'égard des investissements;
- la répartition inadéquate des retombées fiscales;
- le niveau des dépenses moins qu'idéal des retombées fiscales en vue de créer un climat propice aux investissements.



Conclusion

La présente recherche fournit une analyse de rentabilisation solide pour des investissements publics dans l'infrastructure économique du Nord qui facilite les projets d'exploitation des ressources grâce à trois observations.

Premièrement, les projets d'exploitation des ressources génèrent des avantages économiques et fiscaux qui dépassent de loin les coûts de l'infrastructure. À l'aide d'un échantillon de huit projets d'exploitation des ressources dans le Nord, cette recherche a déterminé un avantage fiscal moyen de onze dollars et un avantage économique moyen de onze dollars pour chaque dollar investi dans l'infrastructure.

Deuxièmement, nous avons évalué que les recettes publiques moyennes générées par année-personne d'emplois créés par une sélection de grands projets d'exploitation des ressources dans le Nord et comparé ces résultats aux dépenses moyennes de toutes les administrations par Canadien par année. Nous avons constaté que les recettes publiques potentielles sont trois fois plus élevées que les dépenses publiques par travailleur. Les retombées fiscales globales (recettes publiques par travailleur plus élevées que les coûts par travailleur) représenteraient près de 1,4 milliard de dollars par grand projet de mise en valeur des ressources. Nous croyons en cette conclusion parce que nous avons été expressément conservateurs dans cette estimation. La grande différence entre les recettes publiques générées par l'exploitation des ressources et les dépenses par Canadien représente une retombée fiscale que les administrations provinciales, territoriales, locales et fédérales utilisent pour fournir les infrastructures sociales et matérielles qui soutiennent le niveau de vie au Canada.



Troisièmement, les investissements dans l'infrastructure économique du Nord sont susceptibles de réduire les coûts financiers de la pauvreté (à la fois pour les personnes autochtones et les personnes non autochtones sans emploi). Les gouvernements dépensent davantage pour les Canadiens pauvres en raison des coûts élevés qui sont associés aux soins de santé, à l'éducation, aux programmes sociaux et au logement. Le coût moyen pour tous les gouvernements par Canadien à faible revenu est évalué à environ 13 000 dollars annuellement. Lorsque des investissements dans l'infrastructure offrent des possibilités d'emploi liées à des projets d'exploitation des ressources à des personnes au chômage, cela réduit les coûts financiers de la pauvreté. Nous estimons que les coûts financiers de la pauvreté pourraient diminuer d'environ 50 millions de dollars grâce aux emplois créés par un seul grand projet de mise en valeur des ressources et occupés par des Autochtones du Nord auparavant sans travail.

S'ils sont maximisés, ces avantages économiques et fiscaux pourraient constituer la base d'un cercle vertueux où l'infrastructure économique, de bons soins de santé et des travailleurs qualifiés sont payés grâce aux retombées fiscales de grands projets d'exploitation des ressources. Dans ce cercle vertueux, des investissements publics coordonnés pourraient générer d'autres investissements dans les ressources et des retombées fiscales supplémentaires qui permettraient d'améliorer davantage les résultats économiques et sociaux et d'accroître les recettes publiques.

À mesure que de grands projets d'exploitation des ressources seront mis en œuvre dans le Nord, les coûts financiers de la pauvreté diminueront. Cela aura pour effet d'accélérer le cercle vertueux en générant d'autres retombées fiscales. Ceci est particulièrement vrai dans le Nord où les coûts élevés contribuent à augmenter la moyenne des dépenses publiques par un facteur d'environ 1,45. Autrement dit, diminuer les coûts financiers de la pauvreté dans le Nord pourrait donner lieu à un rendement 145 % plus élevé que la même diminution de la pauvreté dans le sud du Canada.

Maximiser les avantages du cercle vertueux et les retombées fiscales provenant de l'exploitation des ressources est la clé pour résoudre l'écart en matière d'infrastructure dans le Nord et améliorer l'économie du Nord ce dont tous les résidents, autochtones et non autochtones, profiteront.



Pris ensemble, ces arguments fournissent une bonne réponse fiscale et économique à la question – pourquoi les gouvernements devraient-ils investir dans l’infrastructure économique du Nord? Les investissements publics dans l’infrastructure économique du Nord fournissent un rendement très élevé sur le plan social, fiscal et économique. Ces arguments peuvent être ajoutés aux arguments politiques qui affirment la souveraineté du Canada dans le Nord et renforcent les revendications nationales à l’égard des ressources dans le Nord.

Les questions suivantes sont brièvement traitées dans la dernière partie du présent document :

1. Comment les investissements dans l’infrastructure du Nord devraient-ils être coordonnés?
2. Comment les rendements des investissements dans l’infrastructure présentés de manière hypothétique dans le présent document peuvent-ils être réalisés?

Vers un système d’infrastructure économique du Nord – Quelques points à considérer

Le présent document n’est pas le premier à réaliser une analyse de rentabilisation approfondie pour une infrastructure économique du Nord. Les investissements qui auraient pu être effectués dans plusieurs projets de mise en valeur des ressources dans le Nord ont été reportés ou annulés parce que les infrastructures publiques sont inadéquates ou manquantes. Une analyse semblable ne suffit probablement pas à elle seule à générer davantage d’investissements publics dans l’infrastructure économique du Nord.

On suppose qu’une des raisons qui expliquent pourquoi l’infrastructure économique du Nord n’est pas financée ni construite est que cette dernière ne peut pas surmonter les défis stratégiques décrits au début de ce document. Cette partie-ci propose cinq sujets de discussion afin de surmonter quelques-uns de ces défis et de soutenir la mise en place éventuelle d’un système d’infrastructure économique du Nord.



- 1. Infrastructure coordonnée** – Les projets examinés dans le cadre de la présente étude ont des besoins distincts en matière d'infrastructure. Peu d'efforts ont été faits en vue de coordonner les besoins d'infrastructure de plusieurs projets. Déployer de tels efforts permettrait de déterminer les possibilités susceptibles de soutenir de multiples projets. Cela augmenterait considérablement le rendement des investissements en infrastructure et pourrait générer davantage de retombées fiscales pour financer des infrastructures supplémentaires. Une tierce partie devrait être chargée de déterminer les possibilités de coordination des infrastructures afin de veiller à ce que les décisions soient prises de manière indépendante et juste. Il faudrait également déterminer en coordination la meilleure façon d'incorporer le critère d'usage public dans les projets d'infrastructure proposés, soit par un processus de conversion d'infrastructures privées en infrastructures publiques, soit par décision de construire dès le départ des infrastructures à accès partagé.
- 2. Évaluation des retombées** – L'analyse effectuée dans ce document est fondée sur les estimations des avantages fiscaux et économiques faites par les promoteurs de grands projets de mise en valeur des ressources. Ceux-ci ont intérêt financièrement à obtenir un soutien public pour leurs projets et par conséquent il se peut que leurs estimations soient gonflées. Cela pourrait causer des problèmes au moment de défendre un projet d'infrastructure. Par exemple, si le choix des priorités à l'égard des infrastructures publiques était fondé sur les retombées fiscales les plus élevées, il serait important que celles-ci soient calculées par des tierces parties à l'aide de méthodes et de données uniformes.



- 3. Avantages fiscaux pour les gouvernements territoriaux** – Le financement des infrastructures nécessite une capacité financière des gouvernements. Les gouvernements provinciaux et fédéral sont en mesure de garantir le financement des infrastructures selon des conditions et des taux d'intérêt favorables parce qu'ils ont des sources de revenus sûres. Nous avons constaté que les grands projets d'exploitation des ressources pourraient générer d'importantes retombées fiscales. Nous n'avons pas réussi à calculer facilement la part des retombées fiscales que perçoivent les gouvernements territoriaux. Cela pourrait être important parce que non seulement ces revenus pourraient servir à financer les infrastructures, mais aussi les gouvernements territoriaux pourraient collaborer en vue de déterminer les dépenses des retombées fiscales susceptibles d'accroître les avantages fiscaux, d'améliorer la formation et d'atténuer les impacts environnementaux.
- 4. Avantages fiscaux pour les gouvernements autochtones** – Dans le Nord, il existe un écart entre les résultats économiques et sociaux des résidents autochtones et des autres résidents. Pour combler cet écart, il faut investir davantage dans l'éducation et la formation, les infrastructures communautaires destinées aux Autochtones, les programmes sociaux et la gouvernance. Pour ce faire, il serait utile d'effectuer une recherche pour connaître la part des avantages fiscaux tirés des projets d'exploitation dans le Nord que les gouvernements autochtones reçoivent. Selon les résultats obtenus, il pourrait être utile de songer à mettre en place un impôt sur l'exploitation des ressources pour les Autochtones du Nord en vue de fournir une source de revenus sûre à ces gouvernements pour qu'ils puissent financer les infrastructures communautaires et un engagement à long terme en ce qui concerne l'éducation, la formation, la gestion environnementale et le développement économique et social. Ce genre d'impôt pourrait également augmenter le soutien des Autochtones à l'égard des projets d'exploitation des ressources dans le Nord, parce qu'à l'instar d'autres gouvernements non seulement leurs citoyens obtiendraient un avantage économique grâce à l'exploitation des ressources, mais aussi leurs collectivités obtiendraient un avantage fiscal grâce à l'amélioration des infrastructures et des services.



5. Plan de dépenses des retombées fiscales – Les gouvernements qui partagent les retombées fiscales provenant de l'exploitation des ressources pourraient élaborer un plan des dépenses pour faire en sorte que les avantages économiques et fiscaux découlant des investissements dans l'infrastructure économique du Nord soient réalisés. Comme nous l'avons suggéré précédemment, cela pourrait se traduire par des engagements à long terme en ce qui concerne des programmes de formation et d'infrastructures communautaires qui (a) soutiennent le cercle vertueux de la croissance économique et (b) répondent aux défis uniques en matière de livraison des programmes et de l'infrastructure.

Ces cinq idées ainsi que d'autres pourraient former la base d'un système exhaustif pour l'infrastructure économique du Nord, avec les objectifs suivants :

- Des investissements coordonnés dans l'infrastructure économique pour générer des retombées fiscales élevées et obtenir les avantages d'un critère d'usage public.
- Des estimations objectives et uniformes d'une tierce partie des rendements des investissements dans l'infrastructure économique du Nord liés aux grands projets d'exploitation des ressources.
- Le partage de la marge fiscale entre les gouvernements territoriaux, fédéral et autochtones en vue de soutenir la mise en valeur des ressources, de fournir un financement sûr pour l'infrastructure et d'améliorer la formation et les services offerts aux résidents du Nord.
- Des dépenses coordonnées entre les gouvernements autochtones et du Nord afin de générer le plus grand nombre possible d'emplois et d'entreprises pour les résidents autochtones et du Nord.



Annexe A : projet de Casino

Aperçu du projet

Casino est un dépôt d'or, de cuivre, de molybdène et d'argent situé à environ 300 kilomètres au nord-ouest de Whitehorse, dans le centre-ouest du Yukon³⁷.



Casino Mining Corporation propose d'extraire du sol les matières de grande valeur économique, par l'exploitation classique d'une mine à ciel ouvert à l'aide de camions et de pelles mécaniques. La société prévoit que la durée de vie de la mine sera de 22 années (traitement d'environ 120 000 tonnes de minerai par jour).

³⁷ Source du graphique : Casino Mining Corporation, Project Overview. Disponible à <http://www.casinomining.com/project/overview/>.



Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – La firme-conseil MNP LLP a évalué que la construction du projet générera des emplois directs qui correspondront à 3 275 équivalents temps plein (ETP) au Yukon³⁸. En outre, MNP LLP a évalué que la construction du projet générera globalement 17 509 équivalents temps plein en emplois directs, indirects et induits pour le reste du Canada. Si 20 % de ces emplois sont des emplois directs, les répercussions estimatives sont de 3 502 équivalents temps plein. MNP LLP a également évalué que pendant ses 22 années de vie utile, le projet générera annuellement 542 équivalents temps plein en emplois directs au Yukon. MNP LLP a évalué que le projet générera annuellement 453 équivalents temps plein pour le reste du Canada en emplois directs, indirects et induits. Si 20 % de ces emplois sont des emplois directs, les répercussions estimatives sont de 91 équivalents temps plein annuellement. En se basant sur ces données, Fiscal Realities évalue que le projet générera 20 694 années-personnes (AP) en emplois directs. Ces estimations incluent les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 8 278 années-personnes³⁹. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 4 139 années-personnes⁴⁰. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 248,3 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

³⁸ Casino Mining Corp, Project Proposal – YESAB Submission (janvier 2014), Volume 4 – Socio-Economic VCs, Part 13 – Employment and Income. Disponible à http://www.casinomining.com/resources/YESAA_Projet_Proposal/Volume4/13_Employment_and_Income.pdf.

³⁹ Cette estimation est conforme aux projections de plusieurs projets que nous avons examinés en ce qui a trait à la portion des répercussions générées par les emplois dont profitent les résidents des territoires.

⁴⁰ Plusieurs projets utilisent une estimation conforme à ce pourcentage global des répercussions dont devraient profiter les travailleurs autochtones du Nord.



Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	8 278 AP	496,7 millions \$
Autochtones	4 139 AP	248,3 millions \$
Tous les autres Canadiens	12 416 AP	745,0 millions \$
Total	20 694 AP	1,24 milliard \$

Répercussions estimatives des emplois indirects et induits – MNP LLP a évalué que la construction du projet générera des emplois indirects et induits qui correspondront à 1 817 équivalents temps plein. En nous basant sur l'estimation de 17 509 équivalents temps plein pour le total des emplois directs, indirects et induits générés par le projet pour le reste du Canada, nous présumons que 80 % de ces emplois sont des emplois directs, ou 14 007 équivalents temps plein. MNP LLP a également évalué que pendant ses 22 années de vie utile, le projet générera annuellement des emplois directs correspondant à 313 équivalents temps plein au Yukon. En nous basant sur l'estimation de MNP LLP de 453 équivalents temps plein pour le total des emplois générés annuellement pour le reste du Canada, nous présumons que 80 % de ces emplois ou 362 équivalents temps plein sont des emplois indirects et induits. En se basant sur ces données, Fiscal Realities évalue que le projet générera des emplois indirects et induits correspondant à 16 500 années-personnes. Ce résultat comprend les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % des emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 6 600 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 3 300 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars, les répercussions potentielles des emplois indirects et induits sont de 115,5 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	6 600 AP	231,0 millions \$
Autochtones	3 300 AP	115,5 millions \$
Autres Canadiens	9 900 AP	3 465 millions \$
Total	16 500 AP	577,5 millions \$



Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – La construction du projet devrait générer des recettes fiscales d'environ 234 millions de dollars pour le gouvernement du Canada. En outre, on évalue que pendant ses 22 années de durée de vie, le projet générera environ 32 millions de dollars annuellement en recettes fiscales pour le gouvernement fédéral.

Recettes fiscales territoriales estimatives – La construction du projet devrait générer environ 22 millions de dollars en recettes fiscales pour le gouvernement du Yukon. On évalue que durant ses 22 années de durée de vie, le projet générera environ 25 millions de dollars en recettes fiscales annuelles pour le gouvernement du Yukon⁴¹.

Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – MNP évalue que durant les ses 22 années de durée de vie, le projet générera environ 56 millions de dollars annuellement en redevances sur l'exploitation des ressources. M3 évalue que le projet générera 1,38 milliard de dollars en redevances sur l'exploitation de la mine pour le Yukon⁴².

Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	936 millions \$
Recettes territoriales	572 millions \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	1,23 – 1,38 milliard \$

⁴¹ Casino Mine Corporation, Economic Impacts of the Casino Mine Project, MNP LLP, mars 2013. Disponible à http://www.casinomining.com/resources/pdfs/mnp_report.pdf.

⁴² M3 Engineering & Technology Corporation, Casino Project Technical Report, Feasibility Study, janvier 2013. Disponible à <http://www.westerncopperandgold.com/resources/CasinoN143-101-Jan2013.pdf>.



Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Casino est situé sur des terres de la Couronne administrées par le gouvernement du Yukon. Le site du projet se trouve sur le territoire ancestral de la Première Nation de Selkirk tandis que l'accès routier au projet se trouve sur le territoire ancestral de la Première Nation de Selkirk et de la Première Nation Little Salmon Carmacks. En vertu de l'entente définitive de Selkirk, la Première Nation recevra 50 % des premiers deux millions de dollars et 10 % des redevances restantes perçues par le Yukon⁴³.

Cependant, le gouvernement du Yukon transfère 100 % des redevances sur l'exploitation des ressources générées par la mine Minto (un projet adjacent qui se trouve également sur le territoire ancestral de Selkirk) à la Première Nation de Selkirk annuellement⁴⁴.

La Première Nation de Selkirk et la Première Nation Little Salmon Carmacks ont signé des ententes de coopération avec la Casino Mining Corporation⁴⁵.

Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

Infrastructure liée au transport

Actuellement, on accède au site de la mine par petit avion ou par une combinaison de bateau et véhicule par la rivière Yukon. Le projet nécessitera plusieurs infrastructures d'accès, nouvelles ou améliorées, en vue de fournir un accès sûr, fiable et rapide au site de la mine.

⁴³ AADNC, Entente définitive de la Première nation de Selkirk, 1998. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1292957512644/1292957632654>.

⁴⁴ Gouvernement du Yukon, communiqués n° 12-185, disponible à <http://www.gov.yk.ca/news/12-185.html#.VWXtpvVhBc>.

⁴⁵ Western Copper & Gold, Developing Canada's Premier Copper-Gold Mine, mars 2015. Disponible à http://www.westerncopperandgold.com/resources/presentations/WRN_March_2015.pdf.



Amélioration et prolongement de la route Freegold – Cette route en gravier mesure de 4,5 à 6 mètres et la vitesse affichée est de 40 km/h. Aux fins du projet, la route devra être améliorée afin de pouvoir circuler à 70 km/h et élargie à 8,2 mètres tout en conservant une surface en gravier. Elle devra également être prolongée de 120 kilomètres, jusqu'au site du projet.

Piste d'atterrissage, voie de circulation, tablier et bâtiments – La piste d'atterrissage existante a été construite à des fins d'exploration uniquement et ne respecte pas les normes de conception requises. Elle sera remplacée par une installation sûre et efficace en toutes saisons. La longueur de piste proposée sera de 1 600 mètres avec 60 mètres de dépassement à chaque extrémité. Plusieurs autres installations compléteront la piste, notamment une voie de circulation, un tablier, une aire de stationnement, un bâtiment d'entretien, un petit terminal pour les passagers et l'entreposage de bagages et de fournitures, et l'accès à l'entrée de la route. Il faudra également construire une route d'accès à une seule voie de 14 kilomètres pour relier la piste d'atterrissage au site du projet.

Ensemble, l'amélioration et le prolongement de la route Freegold et la route d'accès à la piste d'atterrissage nécessiteront des ponts afin d'enjamber 27 cours d'eau majeurs et des ponts de courte portée ou ponceaux pour traverser 82 ruisseaux mineurs.

Infrastructure liée à l'énergie

Centrale électrique au gaz naturel – L'électricité est le plus gros défi de ce projet en matière d'infrastructure. La proposition comprend une centrale électrique au gaz naturel. Du gaz naturel liquéfié sera importé par camion jusqu'au site du projet et transformé en gaz naturel afin d'alimenter la centrale électrique. Le gaz naturel liquéfié sera le principal combustible pour la production d'électricité et d'autres usages connexes. Toutes les livraisons de gaz naturel liquéfié à la mine seront effectuées par camion. Il faudra entreposer du gaz liquéfié à la mine en quantité suffisante pour répondre aux besoins de gaz naturel pendant la période où l'accès à la route sera limité en raison des conditions climatiques.



Infrastructure liée aux télécommunications

Les principaux besoins en infrastructure du projet concernent le transport et l'énergie.

Coûts estimatifs de l'infrastructure

Les coûts de l'infrastructure relatifs au projet de Casino sont évalués à 332 millions de dollars. Ce montant comprend les coûts estimatifs suivants : (i) 99 millions de dollars pour l'amélioration et le prolongement de la route Freegold; (ii) 24 millions de dollars pour la piste d'atterrissage et les installations connexes; (iii) 209 millions de dollars pour la centrale au gaz naturel⁴⁶.

Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	123 millions \$
Infrastructure liée à l'énergie	209 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	332 millions \$

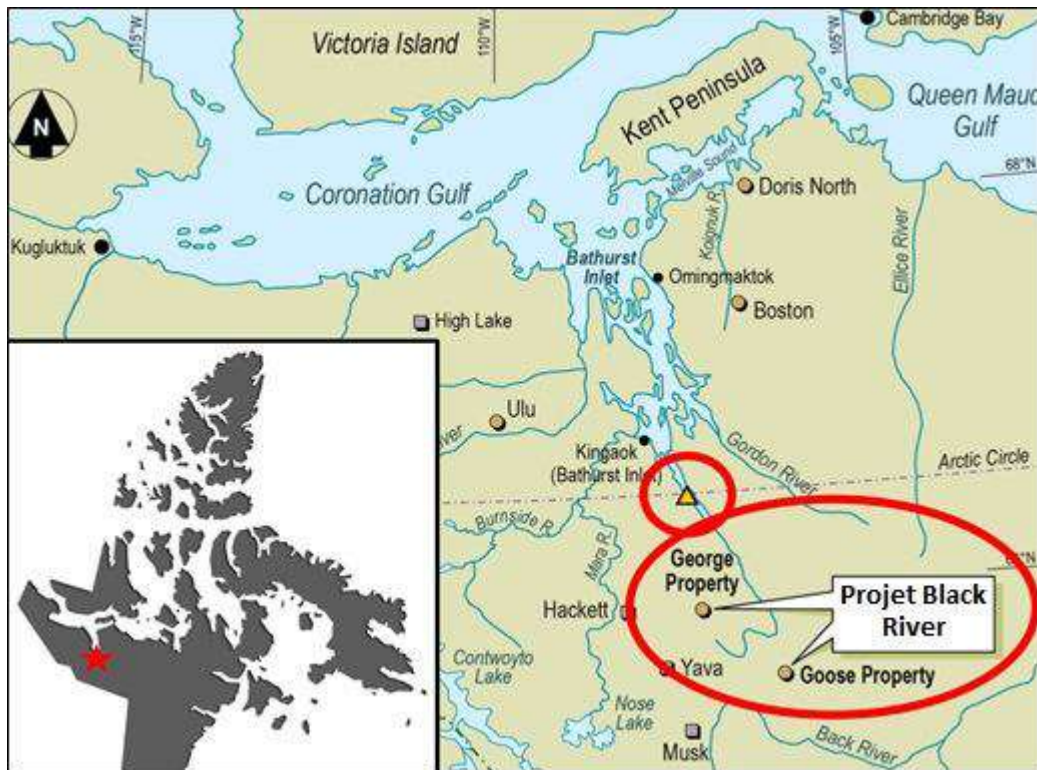
⁴⁶ Western Copper and Gold, News, Western Copper and Gold Announces Positive Feasibility Study on Casino, janvier 2013. Disponible à http://www.westerncopperandgold.com/news/2013/index6b0d.html?&content_id=13.



Annexe B : projet de Back River

Aperçu du projet

Le projet de Back River est une mine d'or appartenant à Sabina Gold & Silver Corp qui se trouve à environ 400 kilomètres au sud de Cambridge Bay sur les terres continentales du Nunavut. Le projet sera axé sur l'exploitation de huit dépôts de minerai situés dans deux zones appelées George Property et Goose Property.⁴⁷



Le projet pourra comprendre jusqu'à sept mines à ciel ouvert et une mine souterraine. La durée de vie prévue du projet est de plus de dix années, et la production annuelle sera de 300 000 à 400 000 onces d'or. L'évaluation économique préliminaire est basée sur la récupération globale de 3,68 millions d'onces d'or.

⁴⁷ Source du graphique : Back River (Hannigayok) Project Update, Nunavut Mining Symposium, Sabina Gold & Silver Corp, avril 2014. Disponible à <http://static1.squarespace.com/static/527e42c4e4b0aea5e0569d9b/t/53555bfde4b02d9830e6b9b2/1398103037891/6-+Pickard+-+Sabina.pdf>.



Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – SRK Consulting (Canada) Inc a évalué que les répercussions du projet en matière d'emplois directs correspondront à 6 933 années-personnes (AP) pendant la durée de vie de la mine⁴⁸. Ce résultat comprend les emplois pendant les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % des emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 2 773 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 1 387 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 83,2 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	2 773 AP	166,4 millions \$
Autochtones	1 387 AP	83,2 millions \$
Tous les autres Canadiens	4 160 AP	249,6 millions \$
Total	6 933 AP	416,0 millions \$

⁴⁸ Preliminary Economic Assessment Report for the Back River Gold Project, SRK Consulting (Canada) Inc, juin 2012. Disponible à http://www.sabinagoldsilver.com/i/pdf/BackRiver_PEA_Report_2CS031%20000_Sabina_JY_20120629.pdf.



Répercussions estimatives des emplois indirects et induits – En outre, SRK Consulting a évalué que le nombre d’emplois indirects et induits générés par le projet correspondra à 35 379 années-personnes pendant la durée de vie de la mine⁴⁹. Encore une fois, ce résultat comprend les phases de construction et d’exploitation. Si 40 % des emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 14 152 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 7 076 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars, les répercussions potentielles des emplois indirects et induits sont de 247,7 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	14 152 AP	495,3 millions \$
Autochtones	7 076 AP	247,7 millions \$
Tous les autres Canadiens	21 227 AP	743,0 millions \$
Total	35 379 AP	1,24 milliard \$

Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – Sabina évalue que la construction du projet générera 52,8 millions de dollars en recettes fiscales fédérales et la phase d’exploitation 263,7 millions de dollars en recettes fiscales fédérales⁵⁰.

⁴⁹ Preliminary Economic Assessment Report for the Back River Gold Project, SRK Consulting (Canada) Inc, juin 2012. Disponible à http://www.sabinagoldsilver.com/i/pdf/BackRiver_PEA_Report_2CS031%20000_Sabina_JY_20120629.pdf.

⁵⁰ Sabina Gold & Silver Corp, Draft Environmental Impact Statement: Main Volume. Disponible à <ftp://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/ACTIVE%20REVIEWS/12MN036-SABINA-BACK%20RIVER/02-REVIEW/05-DRAFT%20EIS%20&%20CONFORMITY%20REVIEW/02-DEIS%20JAN%202014/Vol%201-Main%20Volume/140120-12MN036-Vol%201%20Pt%205-Main%20Vol-IT6M.pdf>.



Recettes fiscales territoriales estimatives – Sabina évalue que la construction du projet générera 44,4 millions de dollars en recettes provinciales et territoriales et la phase d'exploitation 255,4 millions de dollars en recettes provinciales et territoriales⁵¹. Si 85 % de ces montants sont des recettes fiscales territoriales, les répercussions fiscales sont évaluées à 254,8 millions de dollars.

Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – SRK Consulting évalue que le projet générera 238,2 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources pour le Nunavut⁵².

Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	316,5 millions \$
Recettes territoriales	254,8 millions \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	238,2 millions \$

⁵¹ Sabina Gold & Silver Corp, Draft Environmental Impact Statement: Main Volume. Disponible à <ftp://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/ACTIVE%20REVIEWS/12MN036-SABINA-BACK%20RIVER/02-REVIEW/05-DRAFT%20EIS%20&%20CONFORMITY%20REVIEW/02-DEIS%20JAN%202014/Vol%201-Main%20Volume/140120-12MN036-Vol%201%20Pt%205-Main%20Vol-IT6M.pdf>.

⁵² Preliminary Economic Assessment Report for the Back River Gold Project, SRK Consulting (Canada) Inc, juin 2012. Disponible à http://www.sabinagoldsilver.com/i/pdf/BackRiver_PEA_Report_2CS031%20000_Sabina_JY_20120629.pdf.



Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Au Nunavut, où un seul accord sur les revendications territoriales globales a été conclu, l'accord indique le partage des redevances sur l'exploitation des mines sur les terres de la Couronne qui se trouvent dans la zone de règlement⁵³. Certaines des terres choisies par les Inuits, les terres appartenant aux Inuits, comprennent les droits d'exploitation du sol et du sous-sol. Lorsque les Inuits détiennent les droits d'exploitation du sous-sol, ceux-ci reçoivent la totalité des redevances. Goose Property et George Property sont principalement situés sur des terres appartenant aux Inuits (à savoir des terres dont les Inuits possèdent les droits d'exploitation du sol et du sous-sol)⁵⁴. Toutefois, ce sont des terres ancestrales, assujetties au régime de redevances en vertu du Règlement sur l'exploitation minière au Nunavut⁵⁵ et des dispositions relatives au partage des redevances figurant dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, voulant que les Inuits reçoivent 50 % des premiers deux millions de dollars et 5 % des redevances restantes perçues par le Canada annuellement⁵⁶.

Sabina a indiqué qu'une entente sur les répercussions et les avantages sera négociée avec l'Association des Inuits de Kitikmeot⁵⁷.

⁵³ AADNC, FAQ sur les redevances minières au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1331039455218/1331039516621>.

⁵⁴ Sabina Gold & Silver Corp, Abandonment & Reclamation Plan for Site Preparation Work, 2013. Disponible à <ftp://ftp.nwb-oen.ca/1%20PRUC%20PUBLIC%20REGISTRY/8%20MISCELLANEOUS/8B/8BC%20-%20Construction/8BC-BRP----%20Sabina/3%20TECH/10%20A%20and%20R/141020%208BC-BRP----%20Part%2013%20Contains%20AR%20Plan-IMLE.pdf>.

⁵⁵ MarketWatch, communiqué, Sabina Gold & Silver Announces Positive Feasibility Study on Back River Gold Project, Nunavut, mai 2015. Disponible à <http://www.marketwatch.com/story/sabina-gold-silver-announces-positive-feasibility-study-on-back-river-gold-project-nunavut-2015-05-20-14173622>.

⁵⁶ A Plain Language Guide to the Nunavut Land Claims Agreement. Disponible à <http://www.tunngavik.com/documents/publications/2004-00-00-A-Plain-Language-Guide-to-the-Nunavut-Land-Claims-Agreement-English.pdf>.

⁵⁷ Preliminary Economic Assessment Report for the Back River Gold Project, SRK Consulting (Canada) Inc, juin 2012. Disponible à http://www.sabinagoldsilver.com/i/pdf/BackRiver_PEA_Report_2CS031%20000_Sabina_JY_20120629.pdf.



Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

Infrastructure liée au transport

Piste d'atterrissage et route – Une piste permettant les atterrissages en tout temps et un tablier capable d'accueillir des avions-cargos Hercules C-130, et des Boeing 737 « combi » commerciaux sera située à environ 5 kilomètres en direction du sud des installations de Goose Property. Une route carrossable en tout temps reliera la piste d'atterrissage au site du projet.

Port et route – Les réapprovisionnements annuels du projet seront effectués par transport maritime grâce à un port qui sera construit sur la rive sud-ouest de Bathurst Inlet. Les installations portuaires seront reliées à la zone du projet par une route de 97 kilomètres carrossable en hiver qui facilitera les réapprovisionnements saisonniers.

Infrastructure liée à l'énergie

Installations de production d'énergie – Le projet utilisera de l'énergie produite entièrement au diesel à Goose, George et Bathurst Inlet. Il propose la construction d'une centrale électrique de 16 mégawatts à Goose Property, de 4 mégawatts à George Property, et de 1 mégawatt à Bathurst Inlet.

Infrastructure liée aux télécommunications

Les principaux besoins en infrastructure du projet concernent le transport et l'énergie.



Coûts estimatifs de l'infrastructure

Les coûts estimatifs de l'installation portuaire, de la piste d'atterrissage et des routes s'élèvent à 21 millions, 3 millions et 24 millions de dollars respectivement⁵⁸. Ces prévisions sont des estimations indépendantes et ne tiennent pas compte de projets d'infrastructures connexes, notamment le projet routier et portuaire de Bathurst Inlet. Ce projet consiste en la construction d'un port en eau profonde à Bathurst Inlet et d'une route carrossable en tout temps qui relierait au moins deux mines (Back River et Hackett River) au port et à des routes de glace existantes qui desservent les mines Ekati et Diavik. Les estimations précédentes de ce projet varient entre 220 et 500 millions de dollars⁵⁹.

Énergie Yukon évalue que les coûts d'investissement des centrales électriques au diesel seront d'environ 1 million de dollars par mégawatt⁶⁰. Si cette indication correspond au projet de Back River, les coûts estimatifs de l'infrastructure liée à l'énergie pourraient représenter 21 millions de dollars pour les centrales requises. Il faudrait également mettre en place une infrastructure pour la connexion et la distribution, qui coûterait environ 10,5 millions de dollars⁶¹.

Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	48 millions \$
Infrastructure liée à l'énergie	31,5 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	79,5 millions \$

⁵⁸ Sabina Gold & Silver Corp, News, Sabina Gold & Silver Announces Positive Preliminary Feasibility Study on Back River Gold Project, Nunavut, octobre 2013. Disponible à <http://www.sabinagoldsilver.com/s/news.asp?ReportID=607398>.

⁵⁹ Nunatsiq Online, Nunatsiq News, Bathurst Inlet Port-Road Scheme Still the Stuff of Dreams, Western Nunavut Transportation Project Delayed Once Again, février 2015. Disponible à http://www.nunatsiqonline.ca/stories/article/65674bathurst_inlet_port-road_scheme_still_remains_the_stuff_of_dreams/.

⁶⁰ Diesel & Thermal Electricity Generation Options, document de travail, Société Énergie Yukon, 2011. Disponible à http://www.yukonenergy.ca/media/site_documents/charrette/docs/papers/THERMAL_YEC_Background_Paper.pdf.

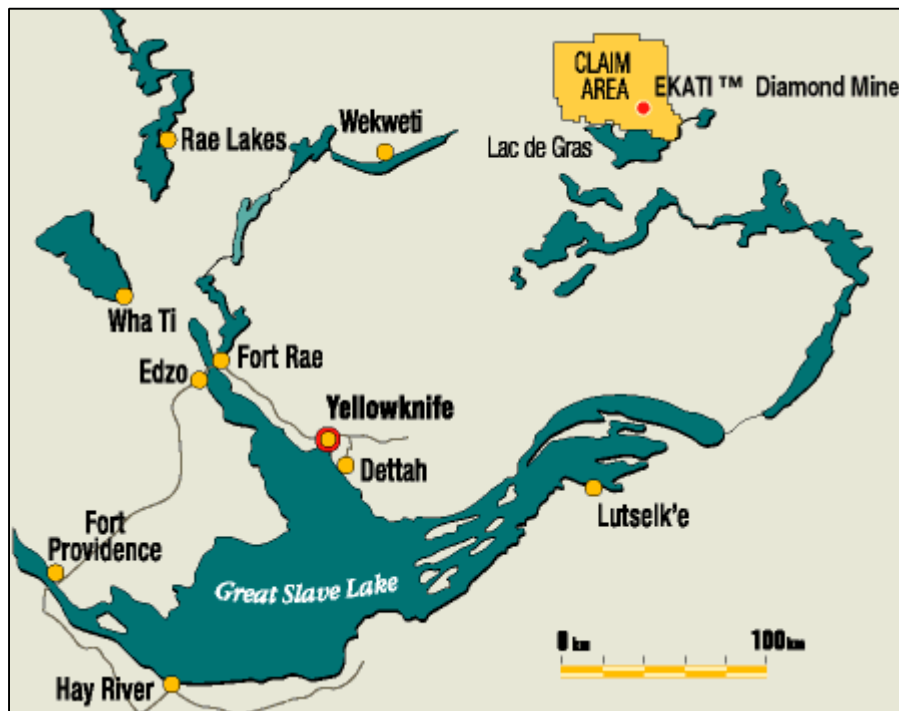
⁶¹ Montant basé sur la moitié des coûts d'investissement prévus pour les centrales électriques.



Annexe C : projet de Jay

Brève description du projet

La mine d'Ekati a commencé sa production en 1998 et est la première mine de diamant à ciel ouvert et souterraine du Canada. Elle est située à environ 200 kilomètres au sud du cercle arctique et à approximativement 310 kilomètres au nord-est de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest. La zone du projet comprend cinq cheminées kimberlitiques appartenant à la Dominion Diamond Corp, incluant les carrières à ciel ouvert de Misery, Pigeon, Lynx et Jay, et l'exploitation souterraine de Koala.



Jay est le plus important dépôt inexploité d'Ekati et pourrait prolonger la durée de vie de la mine d'environ 11 années au-delà de la fermeture prévue en 2020. Le projet consiste en le prolongement de l'exploitation de la mine existante. Le développement de Jay reposera sur l'infrastructure qui se trouve sur le site actuel de Misery et alimentera l'usine de traitement située sur le site de la mine Ekati. La cheminée kimberlitique de Jay se trouve dans la portion sud-est de la propriété de la mine d'Ekati à environ 25 kilomètres des principales installations et à approximativement 7 kilomètres au nord-est de la carrière de Misery.



Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – La Dominion Diamond évalue que la construction du projet générera des emplois directs qui correspondront à 442 équivalents temps plein (ETP)⁶². En outre, la Dominion évalue que la phase d'exploitation du projet générera annuellement 1 132 équivalents temps plein en emplois directs et indirects pendant les 11 années de production prévue. Si 60 % de ces emplois sont des emplois directs, les répercussions estimatives sont de 679 équivalents temps plein annuellement. En se basant sur ces données, Fiscal Realities évalue que le projet générera 7 913 années-personnes en emplois directs. Cette estimation comprend les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % des emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 3 165 années-personnes (AP). Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 1 583 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 95,0 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	3 165 AP	189,9 millions \$
Autochtones	1 583 AP	95,0 millions \$
Tous les autres Canadiens	4 748 AP	284,9 millions \$
Total	7 913 AP	474,8 millions \$

⁶² Dominion Diamond, Developer's Assessment Report – Jay Project, Appendix 14A Economic Impact Report, octobre 2014. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1314-01_S_14A_Economic_Impact_Report.PDF.



Répercussions estimatives des emplois indirects et induits – La Dominion Diamond évalue que la construction du projet générera 157 équivalents temps plein (ETP) en emplois indirects et 36 équivalents temps plein en emplois induits⁶³. En outre, la Dominion évalue que la phase d'exploitation générera annuellement 1 132 équivalents temps plein en emplois directs et indirects pendant les 11 années de production prévue. Si 40 % de ces emplois sont des emplois indirects, les répercussions estimatives sont de 453 équivalents temps plein annuellement. La Dominion évalue également que les emplois induits pendant les 11 années d'exploitation correspondront à 120 équivalents temps plein annuellement. En se basant sur ces données, Fiscal Realities évalue que le projet générera 6 494 années-personnes (AP) en emplois indirects et induits. Cette estimation comprend les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 2 598 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 1 299 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois indirects et induits sont de 45,5 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	2 598 AP	90,9 millions \$
Autochtones	1 299 AP	45,5 millions \$
Tous les autres Canadiens	3 896 AP	136,4 millions \$
Total	6 494 AP	227,3 millions \$

⁶³ Dominion Diamond, Developer's Assessment Report – Jay Project, Appendix 14A Economic Impact Report, octobre 2014. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1314-01_S_14A_Economic_Impact_Report.PDF.



Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – La Dominion évalue que le Canada percevra 356 millions de dollars supplémentaires pendant la vie utile de la mine en impôts des entreprises et 84 millions de dollars additionnels en impôts des particuliers associés au projet.

Recettes fiscales territoriales estimatives – La Dominion évalue que les Territoires du Nord-Ouest percevront 273 millions de dollars supplémentaires en impôts des entreprises et 45 millions de dollars additionnels en impôts des particuliers associés au projet.

Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – La Dominion évalue que le projet générera 347 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources pendant sa durée de vie.

Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	440 millions \$
Recettes territoriales	318 millions \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	347 millions \$



Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Le projet consiste en le prolongement de la mine Ekati et reposera sur l'infrastructure minière qui se trouve sur le site Misery et alimentera l'usine de traitement située sur le site de la mine Ekati. Ces installations se trouvent dans la région de Wek'èezhii⁶⁴. La région de Wek'èezhii est la région administrative du secteur désigné de Tłı̄chq̄ (défini traditionnellement comme le secteur M̄owhì Gogha Dè N̄ı̄tłèè), établi dans l'Accord Tłı̄chq̄⁶⁵. Celui-ci octroie à la collectivité Tłı̄chq̄ la propriété de 39 000 kilomètres carrés de terres, appelées les terres Tłı̄chq̄⁶⁶. Cette propriété comprend les ressources du sous-sol.

Bien qu'il soit situé dans la région de l'entente avec la collectivité Tłı̄chq̄, le site du projet de Jay semble être à l'extérieur des terres Tłı̄chq̄ (celles sur lesquelles le gouvernement Tłı̄chq̄ aurait droit à 100 % des redevances). Toutefois, les trois revendications territoriales conclues dans les Territoires du Nord-Ouest contiennent des dispositions sur le partage des redevances sur l'exploitation de mines sur les terres de la Couronne sises dans les zones de règlement⁶⁷. Selon le chapitre 25 de l'Accord Tłı̄chq̄, la collectivité Tłı̄chq̄ a droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars des redevances perçues et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement⁶⁸.

⁶⁴ Draft Terms of Reference for the Environmental Assessment of Dominion Diamond Ekati Corp's Jay – Cardinal Project. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1314-01_Project_Description_App_2A_-_draft_Terms_of_Reference_.PDF.

⁶⁵ AADNC, région de Wek'èezhii. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100026707/1100100026709>.

⁶⁶ Government of Northwest Territories, Aboriginal Affairs and Intergovernmental Relations, Tlı̄chq̄ Land Claims and Self-Government Agreement. Disponible à <http://www.daair.gov.nt.ca/live/pages/wpPages/Tlı̄chq̄.aspx>.

⁶⁷ AADNC, FAQ sur les redevances minières au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1331039455218/1331039516621>.

⁶⁸ AADNC, Accord Tlı̄chq̄. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1292946895091/1292947490154#chp25>.



La mine d'Ekati est exploitée selon les ententes sur les répercussions et les avantages avec les Premières Nations Dénés Łutselk'e, Yellowknives et Tłı̄chq, le traité n° 8 de l'Akaitcho, le hameau de Kugluktuk, l'Association des Inuits de Kitikmeot et l'Alliance métisse de North Slave. L'engagement de la Dominion dans le cadre du projet de Jay est concentré sur ces groupes qui ont conclu des ententes sur les répercussions et les avantages de la mine Ekati⁶⁹.

Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

Infrastructure liée au transport

La piste d'atterrissage et la route existantes seront utilisées pour le projet de Jay⁷⁰.

⁶⁹ Dominion Diamond, Project Description, Jay Project, Section 3 Human and Biophysical Environment, octobre 2013. Disponible à <http://www.ddcorp.ca/docs/default-source/default-document-library/jay-cardinal-project-description-report.pdf?sfvrsn=2>.

⁷⁰ Dominion Diamond Corp, Jay Project, Project Overview, décembre 2014. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1314-01_01_-_Jay_Project_-_Overview_Presentation_-_Dec8.PDF.



Infrastructure liée à l'énergie

Ligne électrique – La centrale électrique de la mine Ekati est dotée actuellement de sept génératrices diesel de 4,4 mégawatts pour une capacité totale de 30,8 mégawatts. En 2014, une ligne de distribution a été construite à partir de la centrale électrique jusqu'au camp minier et aux installations de Misery à un coût approximatif de 9 ou 10 millions de dollars. Les activités du projet de Jay ne devraient nécessiter que 3 mégawatts pendant la période d'égouttage et 2 mégawatts pendant l'exploitation. La centrale existante est en mesure de fournir cette électricité au projet de Jay en plus de l'électricité nécessaire actuellement. Par conséquent, aucune amélioration ne devrait être apportée à la centrale électrique en vue de répondre aux besoins du projet de Jay. La seule infrastructure requise serait une infrastructure qui relierait la ligne électrique de Misery aux endroits qui ont besoin d'électricité dans le secteur de la carrière de Jay⁷¹.

Infrastructure liée aux télécommunications

Comme le projet de Jay consiste en le prolongement de l'exploitation actuelle, l'infrastructure des télécommunications ne constitue pas un besoin important.

Coûts estimatifs de l'infrastructure

Le rapport d'évaluation du promoteur indique que « les coûts d'investissement associés à la construction de la ligne électrique de la carrière Jay à la ligne électrique de Misery sont minimes »⁷². Les coûts de cette connexion seraient conformes aux coûts précédents de la ligne reliant le camp minier de Misery à la centrale électrique.

Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	Existante
Infrastructure liée à l'énergie	10 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	10 millions \$

⁷¹ Developer's Assessment Report, Information Request Responses, Appendix F Power Supply, avril 2015. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1314-01_App_F_Power_Supply_IR_responses_Dominion_7_April_2015.PDF.

⁷² Dominion Diamond Corp Announces Jay Project Pre-Feasibility Study Results, janvier 2015. Disponible à <http://www.ddcorp.ca/investors/news-single?id=2010736>.



Annexe D : projet de Thor Lake (Nechalacho)

Aperçu du projet

Avalon Rare Metals Inc est rendu à une étape avancée de la planification de l'exploitation d'une mine de métaux rares au dépôt de Nechalacho à Thor Lake dans les Territoires du Nord-Ouest. Le dépôt de minerai sera exploité dans le but de répondre à la croissance de la demande mondiale en métaux rares qui sont utilisés de mille et une façons par les technologies de pointe. La mine et l'usine de concentration sont situées à environ 5 kilomètres de la rive nord du Grand Lac des Esclaves et à approximativement 100 kilomètres au sud-est de Yellowknife⁷³.



Le traitement hydrométallurgique se déroulera près de l'ancienne mine de Pine Point à environ 8,5 kilomètres de la rive sud du Grand Lac des Esclaves, à approximativement 90 kilomètres à l'est de Hay River.

⁷³ Source du graphique : Avalon Rare Metals, Nechalacho Overview. Disponible à http://www.avalonraremetals.com/nechalacho/nechalacho_overview/#location.



Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – G.S. Gislason and Associates Ltd a évalué que la construction du projet générera 880 années-personnes en emplois directs⁷⁴. En outre, Gislason a évalué que la phase d'exploitation générera 6 120 années-personnes (AP) en emplois directs. Ces estimations combinées représentent des répercussions de 7 000 années-personnes en emplois directs. Ce résultat comprend les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 2 800 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 1 400 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 84,0 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	2 800 AP	168,0 millions \$
Autochtones	1 400 AP	84,0 millions \$
Tous les autres Canadiens	4 200 AP	252,0 millions \$
Total	7 000 AP	420,0 millions \$

⁷⁴ Avalon Rare Metals Inc, Developer's Assessment Report, Appendix K Gsgislason Economic Impact Report, mai 2011. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1011-001_Thor_Lake_Project_DAR_Appendix_K_GSGislason_Economic_Impact_Report_K_01.PDF.



Répercussions estimatives des emplois indirects et induits – Gislason a évalué que la construction du projet générera 1 585 années-personnes (AP) en emplois indirects et 1 280 années-personnes en emplois induits. En outre, Gislason a évalué que pendant les 18 années d'exploitation de la mine, le projet générera 7 750 années-personnes en emplois indirects et 6 360 années-personnes en emplois induits. Combinées, ces estimations représentent 16 975 années-personnes en emplois indirects et emplois induits. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 6 790 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 3 395 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars par année, les répercussions potentielles sont de 118,8 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	6 790 AP	237,7 millions \$
Autochtones	3 395 AP	118,8 millions \$
Tous les autres Canadiens	10 185 AP	356,5 millions \$
Total	16 975 AP	594,1 millions \$

Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – Gislason évalue que le projet générera 166 millions de dollars en impôts des particuliers et 446 millions de dollars en impôts des entreprises pour le Canada.

Recettes fiscales territoriales estimatives – Gislason évalue que le projet générera 27 millions de dollars en impôts des particuliers et 343 millions de dollars en impôts des entreprises pour le gouvernement territorial.



Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – Gislason évalue que le projet générera des redevances globales de 296 millions de dollars pendant les 18 années de la phase de production⁷⁵.

Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	612 millions \$
Recettes territoriales	370 millions \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	296 millions \$

Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Le site proposé est situé dans le secteur de règlement de Tłı̨ch̨q (défini traditionnellement comme le secteur M̨qwhì Gogha Dè N̨jłłèè), établi dans l'Accord Tłı̨ch̨q. Toutefois, le site de la mine se trouve à l'extérieur des terres Tłı̨ch̨q (les terres dont le gouvernement Tłı̨ch̨q est propriétaire des ressources du sous-sol et a droit à 100 % des redevances sur les ressources exploitées). Selon le chapitre 25 de l'Accord Tłı̨ch̨q, la collectivité Tłı̨ch̨q a droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars des redevances perçues et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement⁷⁶.

L'usine de traitement proposée pour Pine Point sera installée à l'extérieur du secteur de règlement de Tłı̨ch̨q, sur des terres de la Couronne⁷⁷.

⁷⁵ Avalon Rare Metals Inc, Developer's Assessment Report, Appendix K Gsgislason Economic Impact Report, mai 2011. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1011-001_Thor_Lake_Project_DAR_Appendix_K_GSGislason_Economic_Impact_Report_K_01.PDF.

⁷⁶ AADNC, Accord Tlı̨ch̨q. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1292946895091/1292947490154#chp25>.

⁷⁷ Micon International Ltd, Avalon Rare Metals, Technical Report, mai 2013. Disponible à http://avalonraremetals.com/resources/projects/may_2013_ni43_report.pdf.



Avalon a amorcé des négociations avec la Première Nation dénée Lutsel K'e, la Première Nation des Dénés Yellowknives et la Première Nation Deninu Kué⁷⁸. En mars 2013, Avalon a conclu une entente concernant des arrangements avec la Première Nation Deninu Kué. Les négociations se poursuivent avec la Première Nation dénée Lutsel K'e et la Première Nation des Dénés Yellowknives. Dans la région de Pine Point, des ententes ont été signées avec la nation métisse des Territoires du Nord-Ouest.

Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

Infrastructure liée au transport

Le projet de Thor Lake comportera deux sites dans les Territoires du Nord-Ouest, incluant Nechalacho et Pine Point, et un site à Geismar, Louisiane. Le concentré de flottation au site de Nechalacho sera transporté par barge le long du côté est du Grand Lac des Esclaves jusqu'au site de Pine Point. À cet endroit, il sera traité pour devenir un précipité de terres rares mélangées pour être ensuite expédié par voie ferrée au site de Geismar aux fins de lessivage et de séparation des terres rares.

Amélioration de la piste d'atterrissage de Nechalacho – Il n'existe pas de route permanente reliant le site de Nechalacho aux collectivités avoisinantes et il n'est pas prévu d'en construire une. Le site est accessible par barge pendant l'été et toute l'année par avion grâce à une piste déjà existante. En 2010, Avalon a construit une piste de 305 mètres qui permet l'atterrissage d'avions Twin Otter décollant de Yellowknife toute l'année. Dans le cadre du projet, la piste devra être améliorée et prolongée jusqu'à 1 000 mètres afin que des avions de type Dash 8 ou Buffalo destinés au transport du personnel ou de matériel léger puissent atterrir.

⁷⁸ Micon International Ltd, Avalon Rare Metals Inc, Technical Report, Disclosing the Results of the Feasibility Study on Nechalacho Rare Earth Elements Project, mai 2013. Disponible à http://avalonraremetals.com/resources/projects/may_2013_ni43_report.pdf.



Le site de Pine Point est accessible toute l'année à partir de Hay River par les autoroutes 5 et 6, et d'une route d'accès de l'autoroute 6 menant au site.

Infrastructure liée à l'énergie

Centrale électrique de Nechalacho – Toute l'électricité du site devrait être générée au moyen de génératrices diesel⁷⁹. Elle sera produite grâce à un nouveau système modulaire d'alimentation conçu par Finning basé sur des génératrices diesel Caterpillar 3516HD. La centrale électrique regroupera de six à huit unités de 1,45 mégawatts⁸⁰.

L'électricité sur le site de Pine Point sera fournie par le poste de la Northwest Territories Hydro Corporation qui se trouve sur l'ancien site de la mine de Pine Point. Une génératrice diesel fournira l'électricité nécessaire lorsqu'il y aura des charges critiques.

Infrastructure liée aux télécommunications

Les principaux besoins en infrastructure du projet concernent le transport et l'énergie.

Coûts estimatifs de l'infrastructure

Si les coûts estimatifs de la piste d'atterrissage requise pour le projet de Back River sont conformes aux coûts prévus, ils devraient s'élever à 3 millions de dollars⁸¹.

⁷⁹ Avalon Rare Metals Inc, Project Description, Thor Lake Project, avril 2010. Disponible à <http://avalonraremetals.com/resources/PDF-Exec-Summary.pdf>.

⁸⁰ Scott Wilson, Avalon Rare Metals Inc, Technical Report on the Thor Lake Project, juillet 2010, disponible à http://avalonraremetals.com/resources/Avalon_Thor_Lake_43-101_July_2010.pdf and Avalon's Developer's Assessment Report, May 2011. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA1011-001_11_Thor_Lake_Project_DAR_Closure_and_Reclamation_931-950_.PDF.

⁸¹ La piste d'atterrissage et le tablier de Back River seront accessibles en tout temps et pourront accueillir un Boeing 737. Les 3 millions de dollars prévus comprennent une route carrossable en tout temps qui reliera la piste d'atterrissage au projet. La piste d'atterrissage de Thor Lake pourra accueillir un avion de type Dash 8.



Énergie Yukon évalue que les coûts d'investissement des centrales électriques au diesel seront d'environ 1 million de dollars par mégawatt⁸². Si cette indication est conforme à la conception modulaire du projet de Thor Lake, les coûts estimatifs de l'infrastructure liée à l'énergie pourraient être de 11,6 millions de dollars pour les unités nécessaires. Il faudrait également mettre en place une infrastructure pour la connexion et la distribution, qui coûterait 5,8 millions de dollars⁸³.

Scott Wilson Mining a évalué les coûts d'investissement de l'infrastructure à seulement 26,5 millions de dollars⁸⁴. Le document produit par Scott Wilson Mining indique que cette estimation comprend les routes, les faisceaux de voies ferrées, la piste d'atterrissage, le camp minier, l'électricité et l'entreposage nécessaires pour le projet. Malheureusement, les coûts associés aux infrastructures liées au transport et à l'énergie ne sont pas ventilés séparément.

Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	-
Infrastructure liée à l'énergie	17,4 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	26,5 millions \$

⁸² Diesel & Thermal Electricity Generation Options, Background Paper, Énergie Yukon, 2011. Disponible à http://www.yukonenergy.ca/media/site_documents/charrette/docs/papers/THERMAL_YEC_Background_Paper.pdf.

⁸³ Montant basé sur la moitié des coûts d'investissement des coûts prévus pour les centrales électriques.

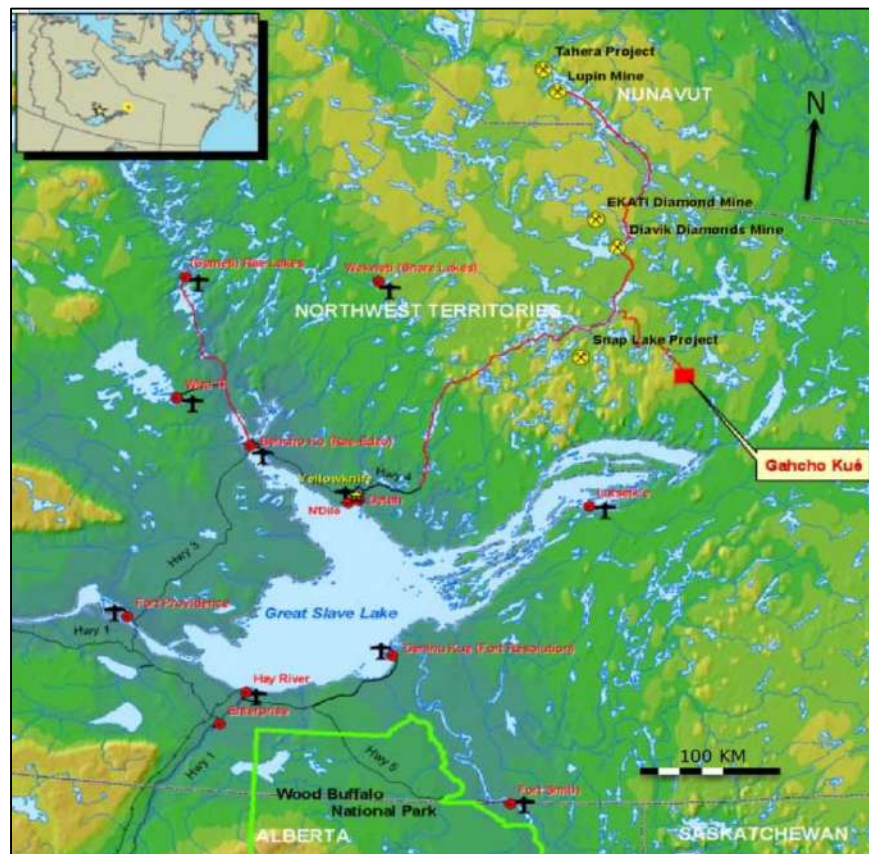
⁸⁴ Avalon Rare Metals Inc, Technical Report on the Thor Lake Project, Scott Wilson Mining, juillet 2010. Disponible à http://avalonraremetals.com/resources/Avalon_Thor_Lake_43-101_July_2010.pdf.



Annexe E : projet de Gahcho Kué

Aperçu du projet

Le projet de Gahcho Kué est un projet commun concernant une mine de diamant entre De Beers Canada Inc (51 %) et Mountain Province Diamonds Inc (49 %). Le dépôt Gahcho Kué est situé au lac Kennady, à environ 280 kilomètres au nord-est de Yellowknife et 80 kilomètres au sud-est de la mine du lac Snap dans les Territoires du Nord-Ouest⁸⁵.



⁸⁵ Source du graphique : JDS Energy & Mining Inc and Hatch Ltd, Gahcho Kué Project 2014 Feasibility Study NI 43-101 Technical Report, mai 2014. Disponible à http://www.mountainprovince.com/files/3214/0140/9697/MPV_GK_2014_Technical_Report_May_28_2014.pdf.



L'exploration a déterminé que trois dépôts de kimberlite pourraient être exploités. Le projet consistera en l'extraction et le traitement de plus de 31 millions de tonnes de minerai et la récupération de 49 millions de carats de diamants entre 2017 et 2027.

Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – Schlenker Consulting Ltd a évalué que la phase de construction du projet qui durera trois années générera des emplois directs et indirects correspondant à 3 128 années-personnes (AP)⁸⁶. En outre, Schlenker a évalué que la phase d'exploitation de onze années générera des emplois directs et indirects qui correspondront à 10 038 années-personnes. Si 60 % de ces emplois sont des emplois directs, les répercussions estimatives sont de 7 900 années-personnes. Cette estimation comprend les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 3 160 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par ces travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 1 580 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 94,8 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	3 160 AP	189,6 millions \$
Autochtones	1 580 AP	94, 8 millions \$
Tous les autres Canadiens	4 740 AP	284,4 millions \$
Total	7 900 AP	474,0 millions \$

⁸⁶ Evaluation of the Economic Impacts of the Gahcho Kué Diamond Project, Schlenker Consulting Ltd, septembre 2011. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EIR0607-001_GNWT_Economic_Impact_Analysis_Submission_May_2012.PDF.



Répercussions estimatives des emplois indirects et induits – En se basant sur la ventilation entre les emplois directs et indirects présumés ci-dessus, Schlenker évalue que le projet générera respectivement 1 251 années-personnes et 4 015 années-personnes en emplois indirects pendant les trois années de la phase de construction et les onze années de la phase d'exploitation. En outre, Schlenker évalue que le projet générera 1 162 années-personnes et 3 908 années-personnes en emplois induits pendant les phases de construction et d'exploitation. Combinées, ces estimations représentent 10 336 années-personnes en emplois indirects et induits. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 4 135 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 2 067 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois indirects et induits sont de 72,4 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	4 134 AP	144,7 millions \$
Autochtones	2 067 AP	72,4 millions \$
Tous les autres Canadiens	6 202 AP	217,1 millions \$
Total	10 336 AP	361,8 millions \$

Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – Schlenker évalue que le projet générera 84 millions de dollars et 829 millions de dollars en recettes fédérales associées aux phases de construction et d'exploitation.

Recettes fiscales territoriales estimatives – Schlenker évalue que le projet générera 13 millions de dollars et 301 millions de dollars en recettes territoriales associées aux phases de construction et d'exploitation.



Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – Schlenker évalue que le projet générera 250 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources pendant les onze années de la phase d'exploitation.

Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	913 millions \$
Recettes territoriales	314 millions \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	250 millions \$

Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Le site du projet est situé dans le secteur Mqwhì Gogha Dè Njittlèè (la région de l'entente avec la collectivité Tłı̄chq)⁸⁷. Toutefois, le site se trouve à l'extérieur des terres Tłı̄chq (les terres dont le gouvernement Tłı̄chq est propriétaire des ressources du sous-sol et a droit à 100 % des redevances sur les ressources exploitées). Selon le chapitre 25 de l'Accord Tłı̄chq, la collectivité Tłı̄chq a droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars des redevances perçues sur l'exploitation des ressources et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement.⁸⁸

De Beers, en tant qu'exploitant du projet de Gahcho Kué, a conclu une entente sur les avantages et les répercussions avec le gouvernement Tłı̄chq en ce qui a trait à la mine proposée⁸⁹.

Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

⁸⁷ Gouvernement Tlı̄cho, communiqués, Gahcho Kue Joint Venture and Tlı̄cho Government Sign IBA, janvier 2014. Disponible à <http://tlı̄cho.ca/news/gahcho-ku%C3%A9-joint-venture-and-t%C5%82%C4%B1%CC%A8cho%CC%A8-government-sign-iba> (en anglais seulement).

⁸⁸ AADNC, Accord Tlı̄cho. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1292946895091/1292947490154#chp25>.

⁸⁹ Gouvernement Tlı̄cho, communiqués, Gahcho Kue Joint Venture and Tlı̄cho Government Sign IBA, janvier 2014. Disponible à <http://tlı̄cho.ca/news/gahcho-ku%C3%A9-joint-venture-and-t%C5%82%C4%B1%CC%A8cho%CC%A8-government-sign-iba> (en anglais seulement).



Infrastructure liée au transport

Route d'hiver – Le site du projet nécessitera la construction annuelle d'une route d'hiver de 120 kilomètres qui sera reliée à la route d'hiver de Tibbitt-Contwoyto.

Piste d'atterrissage – L'aérodrome actuel est une piste glacée sur le lac Kennady, ouverte de janvier à avril chaque année. Toutefois, le projet nécessitera la construction d'une piste permanente à environ 1 kilomètre de l'usine. La construction de la piste de 1 620 mètres et du tablier sera effectuée à partir de couches de roches de mine concassées, triées et compactées⁹⁰. Au départ, la piste sera construite en vue de pouvoir accueillir des avions de type Hercules. Mais il pourrait falloir prolonger la piste afin d'accueillir des 737 selon l'orientation future du projet⁹¹.

Infrastructure liée à l'énergie

Centrale électrique – L'électricité sera fournie par une centrale au diesel modulaire autonome. Le système électrique regroupera cinq génératrices diesel de 2 825 kilowatts.

Infrastructure liée aux télécommunications

Les principaux besoins en infrastructure du projet concernent le transport et l'énergie.

Coûts estimatifs de l'infrastructure

JDS évalue les coûts de développement du site et des travaux routiers à 10,3 millions de dollars⁹². On suppose que ce montant comprend la construction de la piste d'atterrissage permanente.

⁹⁰ Gahcho Kué Project, Environmental Impact Statement, Plain Language Summary, novembre 2012. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EIR0607-001_Plain_Language_Summary_English.PDF.

⁹¹ De Beers Group of Companies, Exploration, Gahcho Kué. Disponible à <https://www.canada.debeersgroup.com/Exploration/Gahcho-Kue/>.

⁹² JDS Energy & Mining Inc and Hatch Ltd, Gahcho Kué Project 2014 Feasibility Study NI 43-101 Technical Report, mai 2014. Disponible à http://www.mountainprovince.com/files/3214/0140/9697/MPV_GK_2014_Technical_Report_May_28_2014.pdf.



La route d'hiver de 120 kilomètres devra être construite chaque année. Elle reliera la route d'hiver Tibbitt-Contwoyto, à laquelle sont associés des droits d'utilisation. L'étude de faisabilité évalue que les coûts annuels moyens de la construction et l'entretien de la route d'hiver à environ 3,6 millions de dollars et les coûts annuels moyens des droits d'utilisation de la route Tibbitt-Contwoyto à environ 2,0 millions de dollars⁹³. Cela représente des coûts estimatifs d'environ 77,5 millions de dollars.

Énergie Yukon évalue les coûts d'investissement des centrales électriques au diesel à environ 1 million de dollars par mégawatt⁹⁴. Si cette indication est conforme au projet de Gahcho Kué, les coûts estimatifs de l'infrastructure liée à l'énergie seraient de 14,1 millions de dollars pour les unités requises. Il faudrait également mettre en place une infrastructure pour la connexion et la distribution qui coûterait 7 millions de dollars⁹⁵.

Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	77,5 millions \$
Infrastructure liée à l'énergie	21,2 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	98,7 millions \$

⁹³ JDS Energy & Mining Inc and Hatch Ltd, Gahcho Kué Project 2014 Feasibility Study NI 43-101 Technical Report, mai 2014. Disponible à http://www.mountainprovince.com/files/3214/0140/9697/MPV_GK_2014_Technical_Report_May_28_2014.pdf.

⁹⁴ Diesel & Thermal Electricity Generation Options, Background Paper, Yukon Energy Company, 2011. Disponible à http://www.yukonenergy.ca/media/site_documents/charrette/docs/papers/THERMAL_YEC_Background_Paper.pdf.

⁹⁵ Montant basé sur la moitié des coûts d'investissement des coûts prévus pour les centrales électriques.



Annexe F : projet de NICO

Aperçu du projet

Le projet de NICO est un dépôt d'or, de cobalt, de bismuth et de cuivre situé à environ 160 kilomètres au nord-ouest de Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, et à 50 kilomètres au nord-est de la collectivité autochtone Tłı̄chǫ de Whatı̄⁹⁶.



Le dépôt de NICO a été découvert par Fortune Minerals Ltd en 1996. Le projet proposé comprendra l'extraction et la concentration des minerais dans les Territoires du Nord-Ouest, et le transport du concentré de minerai à une raffinerie pour qu'il soit transformé en produit à forte teneur⁹⁷. Le projet devrait durer 20 années et comporterait des opérations à ciel ouvert et souterraines.

⁹⁶ Source du graphique : Fortune Minerals, Our Assets, Locations. Disponible à <http://www.fortuneminerals.com/assets/nico/nico-location/default.aspx>.

⁹⁷ Fortune Minerals Ltd, Developer's Assessment Report, Appendix 16.I Economic Report for the NICO Project. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA0809-004_Appendix_16_I_Economic_Impact_Report.PDF.



Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – SJ Research Services a évalué que la phase de construction du projet générera 230,8 années-personnes (AP)⁹⁸ en emplois directs. En outre, SJ Research a évalué que la phase d'exploitation générera 2 550,9 années-personnes en emplois directs. Ces estimations combinées représentent des répercussions de 2 782 années-personnes en emplois directs. Ce résultat comprend les emplois générés pendant les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 1 113 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 556 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 33,4 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	1 113 AP	66,8 millions \$
Autochtones	556 AP	33,4 millions \$
Tous les autres Canadiens	1 669 AP	100,1 millions \$
Total	2 782 AP	166,9 millions \$

⁹⁸ Fortune Minerals Ltd, Developer's Assessment Report, Appendix 16.I Economic Report for the NICO Project. Disponible à http://www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA0809-004_Appendix_16_I_Economic_Impact_Report.PDF.



Répercussions estimatives des emplois indirects et induits – SJ Research a évalué que le projet générera également 3 325 années-personnes en emplois indirects et induits. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 1 330 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 665 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois indirects et induits sont évaluées à 23,3 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	1 330 AP	46,6 millions \$
Autochtones	665 AP	23,3 millions \$
Tous les autres Canadiens	1,995 AP	69,8 millions \$
Total	3,325 AP	116,4 millions \$

Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – SJ Research a évalué que la phase de construction du projet générera 4,4 millions de dollars en impôts des particuliers. En outre, SJ Research a évalué que la phase d'exploitation générera des recettes fédérales de 16,4 millions de dollars en impôts des particuliers et de 12,2 millions de dollars en impôts des entreprises.

Recettes fiscales territoriales estimatives – SJ Research a évalué que la phase de construction du projet générera 1,9 million de dollars en impôts des particuliers. En outre, SJ Research a évalué que la phase d'exploitation générera des recettes territoriales de 8,8 millions de dollars en impôts des particuliers et de 6,4 millions de dollars en impôts des entreprises.

Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – SJ Research a évalué que le projet générera environ 10,8 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources au cours de sa durée de vie.



Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	33,0 millions \$
Recettes territoriales	17,1 millions \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	10,8 millions \$

Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Le site du projet est entouré par les terres Tłı̨chǫ (les 39 000 kilomètres carrés de terres détenues en fief simple par le gouvernement Tłı̨chǫ) établies dans l'Accord Tłı̨chǫ. La concession minière de NICO bénéficie de droits acquis selon l'Accord Tłı̨chǫ⁹⁹. Cela signifie que la loi sur l'aménagement du territoire du gouvernement Tłı̨chǫ s'applique à l'accès au site pour Fortune Minerals. Cela signifie également que la collectivité Tłı̨chǫ ne détient pas les droits du sous-sol du dépôt de NICO. Selon le chapitre 25 de l'Accord Tłı̨chǫ, la collectivité Tłı̨chǫ a droit à 10,429 % des premiers 2 millions de dollars des redevances perçues sur l'exploitation des ressources minières et à 2,086 % des redevances supplémentaires perçues annuellement.¹⁰⁰

Fortune Minerals poursuit ses négociations avec le gouvernement Tłı̨chǫ en vue de conclure une entente sur les avantages et les répercussions en ce qui a trait au projet de NICO. Un communiqué de presse indique que l'entente se concentre sur les possibilités d'emploi et les occasions d'affaires¹⁰¹.

Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

⁹⁹ Fortune Minerals, communiqués, Fortune Minerals Receives Tlı̨cho Land Access Permit, juillet 2013. Disponible à <http://www.fortuneminerals.com/news/press-releases/press-release-details/2013/Fortune-Minerals-Receives-Tlı̨cho-Land-Access-Permit/default.aspx>.

¹⁰⁰ AADNC, Accord Tlı̨cho. Disponible à <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1292946895091/1292947490154#chp25>.

¹⁰¹ Fortune Minerals, nouvelles, communiqués, Fortune Minerals Provides Corporate Update and Announces Third Quarter Financial Results, novembre 2014. Disponible à <http://www.fortuneminerals.com/news/press-releases/press-release-details/2014/Fortune-Minerals-provides-corporate-update-and-announces-third-quarter-financial-results/default.aspx>.



Infrastructure liée au transport

Accès routier – La mine se trouverait à environ 85 kilomètres au nord de l'autoroute en direction d'Edmonton. Fortune Minerals a proposé la construction d'une route carrossable en tout temps pour permettre le transport des concentrés de minerais jusqu'au chemin de fer de Hay River¹⁰². La route desservirait aussi les collectivités autochtones Tłı̄ch̄o avoisinantes¹⁰³. Une fois fonctionnelle, la route relierait des collectivités habituellement isolées, celles-ci étant accessibles seulement par des routes d'hiver. Par conséquent, la route proposée, en coordination avec le projet d'expansion du réseau hydroélectrique, devrait favoriser le développement économique de la région. Dans le cadre du projet, Fortune assurerait la construction de la route¹⁰⁴.

¹⁰² Le CN exploite un chemin de fer qui se termine à Hay River sur la rive sud du Grand Lac des Esclaves, à 450 kilomètres au sud du projet de NICO et assure une liaison pour le transport des concentrés qui seront produits sur le site de la mine.

¹⁰³ La route sera un embranchement d'une autre route carrossable en tout temps actuellement à l'étude par les gouvernements Tlı̄ch̄o et territoriaux.

¹⁰⁴ Fortune Minerals Ltd, Sustainability, Aboriginal Relations & Community Outreach, Social Contribution; et Fortune Minerals Ltd, nouvelles, communiqués, Fortune Minerals Announces Receipt of NICO Project Interim Land Use Permit for Early Construction and Staging. Disponible à <http://www.fortuneminerals.com/sustainability/social-contribution/default.aspx> et <http://www.fortuneminerals.com/news/press-releases/press-release-details/2014/Fortune-Minerals-Announces-Receipt-of-Nico-Project-Interim-Land-Use-Permit-for-Early-Construction-and-Staging/default.aspx>.



Infrastructure liée à l'énergie

Électricité – Le projet pourrait compter sur la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest pour l'alimentation électrique. Le réseau de Snare et Yellowknife de la Société d'énergie (au nord du Grand Lac des Esclaves) est situé à approximativement 22 kilomètres du site minier. Cependant, le réseau ne dispose pas de suffisamment de surplus d'électricité pour être en mesure de répondre aux besoins supplémentaires et doit être relié au réseau de Talston (au sud du Grand Lac des Esclaves) qui dispose d'un excédent d'électricité. Un plan de réseau électrique réalisé en 2013 a conclu qu'une raison économique justifie de relier les nouvelles mines (y compris NICO) au réseau lorsqu'elles se trouvent à environ 250 kilomètres du réseau existant, et qu'il y a suffisamment d'excédent d'électricité disponible¹⁰⁵. Fortune Minerals négocie un contrat à long terme assorti de taux fermes¹⁰⁶ avec la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest.

Infrastructure liée aux télécommunications

Les principaux besoins en infrastructure du projet concernent le transport et l'énergie.

¹⁰⁵ NT Energy, A Vision for the NWT Power System Plan, décembre 2013. Disponible à https://www.ntpc.com/docs/default-source/default-document-library/psp-december-10_2013.pdf?sfvrsn=0.

¹⁰⁶ Fortune Minerals Ltd, nouvelles, communiqués, Fortune Minerals Announces Receipt of NICO Project Interim Land Use Permit for Early Construction and Staging, janvier 2014. Disponible à <http://www.fortuneminerals.com/news/press-releases/press-release-details/2014/Fortune-Minerals-Announces-Receipt-of-Nico-Project-Interim-Land-Use-Permit-for-Early-Construction-and-Staging/default.aspx>.



Coûts estimatifs de l'infrastructure

Dans son étude de faisabilité de 2014, Fortune évalue les coûts d'investissement directs avant la production de l'usine de concentration et de l'infrastructure connexe à 170 millions de dollars¹⁰⁷. Ces coûts comprennent la route d'accès au site et le poste électrique¹⁰⁸. Cependant, l'estimation comprend également plusieurs autres coûts d'investissement¹⁰⁹. La part de ces coûts estimatifs qui représente uniquement la route d'accès et le poste électrique n'est pas connue. Cette estimation est basée sur une étude de la Front-End Engineering & Design réalisée en 2012 par Aker Solutions Canada Inc and Jacobs Minerals Canada Inc¹¹⁰. Cette étude évalue les coûts d'investissement pour les travaux sur le site à 10,2 millions de dollars et pour l'énergie à 13,6 millions de dollars. On présume que ces montants comprennent les coûts d'investissement estimatifs de la route d'accès et du poste électrique.

Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	10,2 millions \$
Infrastructure liée à l'énergie	13,6 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	23,8 millions \$

¹⁰⁷ Micon International Ltd, Technical Report on the Feasibility Study for the NICO Gold Cobalt Bismuth Copper Project, mai 2014. Disponible à http://www.fortuneminerals.com/files/doc_downloads/1335%20Nico%20Technical%20ReportLM.pdf.

¹⁰⁸ L'étude de faisabilité comprend les dépenses d'investissement estimatives de Fortune pour financer les 33 kilomètres de la voie de raccordement au site du projet, mais Fortune pourrait consentir à payer les coûts de 18 kilomètres supplémentaires.

¹⁰⁹ Les autres dépenses d'investissement comprennent la construction du site et des routes, le réseau de distribution de l'électricité, la centrale de concassage, l'entreposage de minerais fins; le circuit de broyage, l'épaississement des concentrés, la filtration, le chargement; l'épaississeur de résidus; l'usine; le système de contrôle principal; l'approvisionnement en eau et en air comprimé, la zone de préparation du réactif, les installations d'élimination, le complexe d'hébergement permanent, le matériel mobile de l'usine, les installations d'entreposage du combustible, l'usine de traitement des eaux usées, l'incinérateur et la guérite.

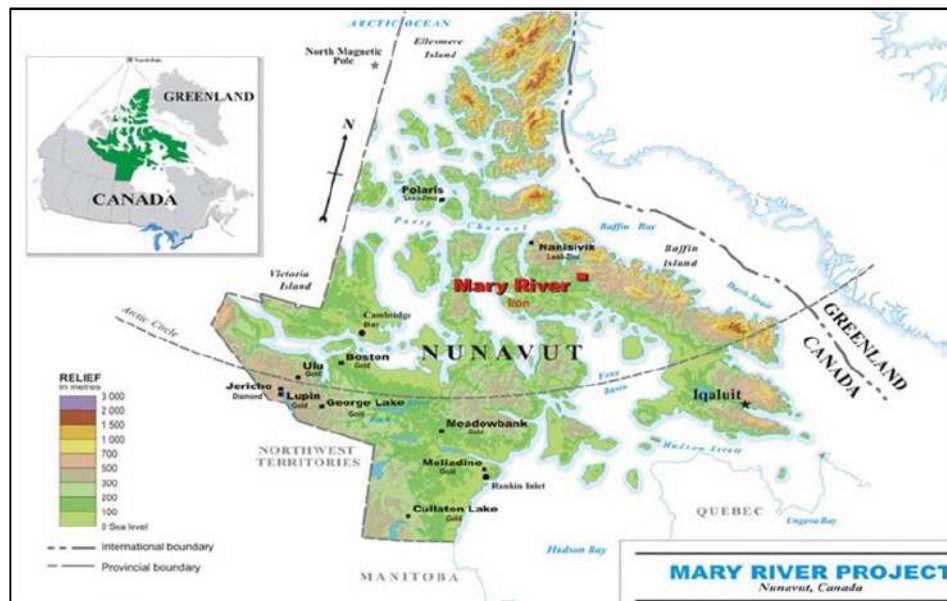
¹¹⁰ Disponible à http://www.fortuneminerals.com/files/doc_downloads/FINAL%20Technical%20Report.pdf.



Annexe G : projet de Mary River

Aperçu du projet

Le projet de Mary River consiste en l'exploitation d'une mine de fer détenue par Baffinland et située au nord de l'île de Baffin, à environ 1 000 kilomètres au nord-ouest d'Iqaluit, dans la région de Qikiqtani au Nunavut. Le projet sera axé sur l'extraction du minerai de fer d'une réserve appelé le dépôt n° 1¹¹¹.



La durée de vie prévue du projet est de 21 années et la phase de construction devrait s'échelonner sur quatre années. L'évaluation économique préliminaire est basée sur l'extraction de 18 millions de tonnes de minerai de fer annuellement.

¹¹¹ Source du graphique : Baffinland, Location and Project History, 2015. Disponible à <http://www.baffinland.com/the-project/location-and-project-history/?lang=en>.



Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – Howe a évalué les répercussions cumulatives du projet à 78 018 années-personnes pendant la durée de vie de la mine¹¹². Cette estimation comprend les emplois générés pendant les phases de construction et d'exploitation. En outre, le projet devrait générer 21 080 années-personnes en emplois directs. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 8 432 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 4 216 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 253,0 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	8 432 AP	505,9 millions \$
Autochtones	4 216 AP	253,0 millions \$
Tous les autres Canadiens	12 648 AP	758,9 millions \$
Total	21 080 AP	1,3 milliard \$

¹¹² Howe, E.C., The Economic Impact of the Mary River Project on Nunavut and the Provinces of Canada, 2010. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/2-REVIEW/08-FINAL%20EIS/FEIS/Vol%2004/Appendices/120213-08MN053-FEIS%20App%204B-Ec%20Impact%20Model-IT3E.pdf>



Répercussions estimatives des emplois indirects - Howe a évalué les répercussions cumulatives du projet à 78 018 années-personnes pendant la durée de vie de la mine¹¹³. Encore une fois, cette estimation comprend les emplois générés pendant les phases de construction et d'exploitation. En outre, le projet devrait générer 56 938 années-personnes en emplois indirects et induits. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 22 775 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 11 388 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois indirects et induits sont de 398,6 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	22 775 AP	797,1 millions \$
Autochtones	11 388 AP	398,6 millions \$
Tous les autres Canadiens	34 163 AP	1,2 milliard \$
Total	56 938 AP	2,0 milliards \$

Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – Baffinland prévoit que la mine générera entre 3 et 5 milliards de dollars en recettes fédérales au cours de la durée de vie du projet¹¹⁴. Par conséquent, la moyenne de 4 milliards de dollars a servi d'estimation pour les recettes fédérales générées par le projet.

¹¹³ Howe, E.C., The Economic Impact of the Mary River Project on Nunavut and the Provinces of Canada, 2010. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/2-REVIEW/08-FINAL%20EIS/FEIS/Vol%2004/Appendices/120213-08MN053-FEIS%20App%204B-Ec%20Impact%20Model-IT3E.pdf>.

¹¹⁴ Isuma, Socioeconomic impacts, uncertain benefits in Mary River's second day of hearings, 2012. Disponible à <http://www.isuma.tv/fr/ashleigh-gaul/socioeconomic-impacts-uncertain-benefits-in-mary-river%E2%80%99s-second-day-of-hearings>.



Recettes fiscales territoriales estimatives – Selon Howe, le gouvernement du Nunavut devrait percevoir la somme de 1,629 milliard de dollars en impôts au cours de la durée de vie du projet¹¹⁵.

Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – Howe évalue que le projet générera 1,925 milliard de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources pendant l'exploitation pour la Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI)¹¹⁶.

Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	4 milliards \$
Recettes territoriales	1,629 milliard \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	1,925 milliard \$

Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Au Nunavut, où un seul accord sur les revendications territoriales globales a été conclu, l'accord indique le partage des redevances sur l'exploitation des mines sur les terres de la Couronne qui se trouvent dans la zone de règlement. En vertu du chapitre 25, les Inuits reçoivent 50 % des premiers 2 millions de dollars et 5 % des redevances restantes perçues par le Canada annuellement¹¹⁷.

¹¹⁵ Howe, E.C., The Economic Impact of the Mary River Project on Nunavut and the Provinces of Canada, 2010. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/2-REVIEW/08-FINAL%20EIS/FEIS/Vol%2004/Appendices/120213-08MN053-FEIS%20App%204B-Ec%20Impact%20Model-IT3E.pdf>.

¹¹⁶ Baffinland, Mary River Project – Environmental Impact Statement – Appendix 4B Economic Impact Model, 2012. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/2-REVIEW/08-FINAL%20EIS/FEIS/Vol%2004/Appendices/120213-08MN053-FEIS%20App%204B-Ec%20Impact%20Model-IT3E.pdf>.

¹¹⁷ A Plain Language Guide to the Nunavut Land Claims Agreement. Disponible à <http://www.tunngavik.com/documents/publications/2004-00-00-A-Plain-Language-Guide-to-the-Nunavut-Land-Claims-Agreement-English.pdf>.



Certaines des terres choisies par les Inuits, les terres appartenant aux Inuits, comprennent les droits d'exploitation du sol et du sous-sol. Lorsque les Inuits détiennent les droits d'exploitation du sous-sol, ceux-ci reçoivent la totalité des redevances. Toutefois, les baux miniers sont antérieurs à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut¹¹⁸. Dans le cas présent, les Inuits auront droit à la part des redevances qui est prescrite dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (50 % des premiers 2 millions de dollars et 5 % des redevances additionnelles perçues annuellement)¹¹⁹.

Le site de Mary River est exploité dans le cadre d'une entente sur les répercussions et les avantages conclue avec l'Association des Inuits de Qikiqtani (AIQ). L'entente prévoit le versement par Baffinland de redevances autres que des redevances sur des ressources naturelles à l'Association des Inuits de Qikiqtani pendant l'exploitation commerciale. Comme il s'agit de redevances déterminées en fonction d'une entente et non d'un règlement, les paiements sont basés sur le pourcentage convenu des revenus nets des ventes¹²⁰. Ces redevances s'ajouteraient aux redevances prévues ci-dessus sur l'exploitation des ressources.

L'entente sur les répercussions et les avantages comporte également des obligations en ce qui a trait aux possibilités d'emploi et de marchés, à la formation et à l'éducation ainsi qu'à l'aide au logement.

¹¹⁸ Baffinland, Environmental Impact Statement, décembre 2010, Section 15.0 – Land Tenure and Approvals Required for Development. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/2-REVIEW/05-DRAFT%20EIS/02-DEIS%20SUBMISSION/Vol%2001/110121-08MN053-Section%2015-Land%20Tenure%20and%20Approvals%20Required%20for%20Development-IEDE.pdf>.

¹¹⁹ A Plain Language Guide to the Nunavut Land Claims Agreement. Disponible à <http://www.tunngavik.com/documents/publications/2004-00-00-A-Plain-Language-Guide-to-the-Nunavut-Land-Claims-Agreement-English.pdf>.

¹²⁰ Plain Language Guide – Inuit Impact and Benefit Agreement between Qikiqtani Inuit Association & Baffinland Iron Mines Corporation, 2013. Disponible à http://www.miningNorth.com/_rsc/site-content/best-practices/PlainLanguageGuide-MaryRiver-IIBA.pdf.



Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

Infrastructure liée au transport

Actuellement, le site de la mine est accessible au moyen d'un aéronef à voilure fixe et d'une piste d'atterrissage en gravier. Il est également possible d'accéder au site par hydravion ou avion à skis sur les lacs voisins. Baffinland exploite un service régulier et nolisé jusqu'au site pour le transport du personnel et des fournitures¹²¹.

Voie ferrée de la mine au port – Le projet nécessitera la construction d'une voie ferrée de 143 kilomètres allant de la mine jusqu'au port de Steensby. Elle visera à répondre aux besoins de transport du minerai dont la production est très élevée et dépasse les exigences prévues initialement, soit seulement six trains par jour, 300 jours par année, pour transporter jusqu'au port 18 millions de tonnes de fer par année. La voie ferrée sera utilisée pour transférer les fournitures, le personnel et le matériel de Steensby Inlet à Mary River. Elle coûtera environ 1,2 milliard de dollars et nécessitera quatre années de construction^{122 et 123}.

¹²¹ Baffinland, Development Project Proposal for Mary River Project, 2008. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/1-SCREENING/01-APPLICATION/080320-08MN053-Development%20Proposal%20for%20the%20Mary%20River%20Project.pdf>.

¹²² Waldie, P., A railway to Arctic riches: economic boom, environmental threat?, 2011. Disponible à <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/energy-and-resources/a-railway-to-arctic-riches-economic-boom-environmental-threat/article4259449/?page=2>.

¹²³ Baffinland, Baffinland announces exceedingly robust economics for the Mary River direct-shipping iron ore project, 2008. Disponible à <http://www.infomine.com/index/pr/PA595880.PDF>.



Amélioration de la piste d'atterrissage – Sans accès routier, la mine est accessible uniquement par avion, par conséquent, il faudra construire une piste capable de recevoir un avion à réaction ou à turbopropulseur. Il y a déjà une piste d'atterrissage, mais il faudra l'améliorer. Selon ces exigences, la piste devra avoir une longueur minimum de 1 829 mètres. En outre, la piste devra comprendre des feux de piste, d'approche, d'obstruction et d'avertissement conformes à la *Loi sur l'aéronautique*.

Amélioration de la route d'approvisionnement – La route existante d'environ 100 kilomètres est une voie d'accès public qui mène jusqu'à Milne Inlet¹²⁴. Pour que des camions de transport routier du minerai puissent circuler en tout temps, il faudra apporter des améliorations dont l'élargissement de la route, des remblais stabilisés, le remplacement de ponceaux existants, l'installation et le remplacement de ponceaux pour traverser les cours d'eau, et la construction de voies d'arrêt et de dépassement le long de la route. Celle-ci sera améliorée par étapes en fonction des améliorations apportées graduellement jusqu'au commencement du transport routier de l'échantillon en vrac.

Port de Steensby Inlet – Un poste de mouillage pour le transporteur et deux postes de services devraient être construits à Steensby Inlet. Les autres installations prévues sont un parc de stockage du diesel, une centrale électrique au diesel, un campement, des entrepôts et une gare de triage. Ces installations visent à répondre aux besoins des transporteurs de minerai douze mois par année. Les coûts d'aménagement du site de Steensby sont évalués à 706 millions de dollars.

Baffinland a indiqué que la construction et l'exploitation du chemin de fer à Steensby Inlet ainsi que du port sont reportées à une date ultérieure à 2015, mais qu'elle a toujours l'intention de construire ces installations¹²⁵.

¹²⁴ Baffinland, Mary River Project – Proposed Bulk Sampling Program, 2006. Disponible à <ftp://ftp.nwb-oen.ca/1%20PRUC%20PUBLIC%20REGISTRY/2%20MINING%20MILLING/2B/2BB%20-%20Bulk%20Sampling/2BB-MRY1421/1%20APPLICATION/2006%20Amendment%20Bulk/060822%20BE-MRY0406%20Bulk%20Sample%20Presentation-IMLE.pdf>.

¹²⁵ Baffinland, Project Proposal Summary – PHASE 2 Proposal, 2008. Disponible à <http://www.nunavut.ca/files/CD/BIMC%20Phase%202%20Project%20proposal%20summary.pdf>.



Infrastructure liée à l'énergie

Centrale électrique – Le site de la mine sera complètement desservi par une centrale électrique. Celle-ci comprendra cinq génératrices au diesel qui répondront aux besoins d'énergie évalués à 15,8 mégawatts. La consommation annuelle est évaluée à 114 000 mégawattheures¹²⁶. Trois génératrices fonctionneront en tout temps, une sera disponible et l'autre sera de rechange.

Le port de Steensby sera entièrement alimenté par une centrale électrique de 22 mégawatts. La charge courante est évaluée à 11 mégawatts et la consommation annuelle d'énergie à 120 000 mégawattheures¹²⁷.

Infrastructure liée aux télécommunications

Les principaux besoins en infrastructure du projet concernent le transport et l'énergie.

Coûts estimatifs de l'infrastructure

Les coûts estimatifs de la voie ferrée, des améliorations à la route d'approvisionnement, des installations portuaires de Steensby sont de 1,2 milliard de dollars, de 85,2 millions de dollars et de 706 millions de dollars respectivement¹²⁸. Cela représente environ 2 milliards de dollars pour l'infrastructure liée au transport.

¹²⁶ Baffinland, Development Project Proposal for Mary River Project, 2008. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/1-SCREENING/01-APPLICATION/080320-08MN053-Development%20Proposal%20for%20the%20Mary%20River%20Project.pdf>.

¹²⁷ Baffinland, Development Project Proposal for Mary River Project, 2008. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/1-SCREENING/01-APPLICATION/080320-08MN053-Development%20Proposal%20for%20the%20Mary%20River%20Project.pdf>.

¹²⁸ Baffinland, Development Project Proposal for Mary River Project, 2008. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/COMPLETED%20REVIEWS/08MN053-BAFFINLAND%20MARY%20RIVER/1-SCREENING/01-APPLICATION/080320-08MN053-Development%20Proposal%20for%20the%20Mary%20River%20Project.pdf>.



Énergie Yukon évalue les coûts d'investissement des centrales électriques au diesel à environ 1 million de dollars par mégawatt¹²⁹. Si cette indication est conforme au projet de Mary River, les coûts estimatifs de l'infrastructure liée à l'énergie seraient de 15,8 millions de dollars au site de la mine et de 22 millions de dollars au port de Steensby. Il faudrait également mettre en place une infrastructure pour la connexion et la distribution qui coûterait 18,9 millions de dollars¹³⁰.

Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	2 milliards \$
Infrastructure liée à l'énergie	56,7 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	2,06 milliards \$

¹²⁹ Diesel & Thermal Electricity Generation Options, Background Paper, Énergie Yukon, 2011. Disponible à http://www.yukonenergy.ca/media/site_documents/charrette/docs/papers/THERMAL_YEC_Background_Paper.pdf.

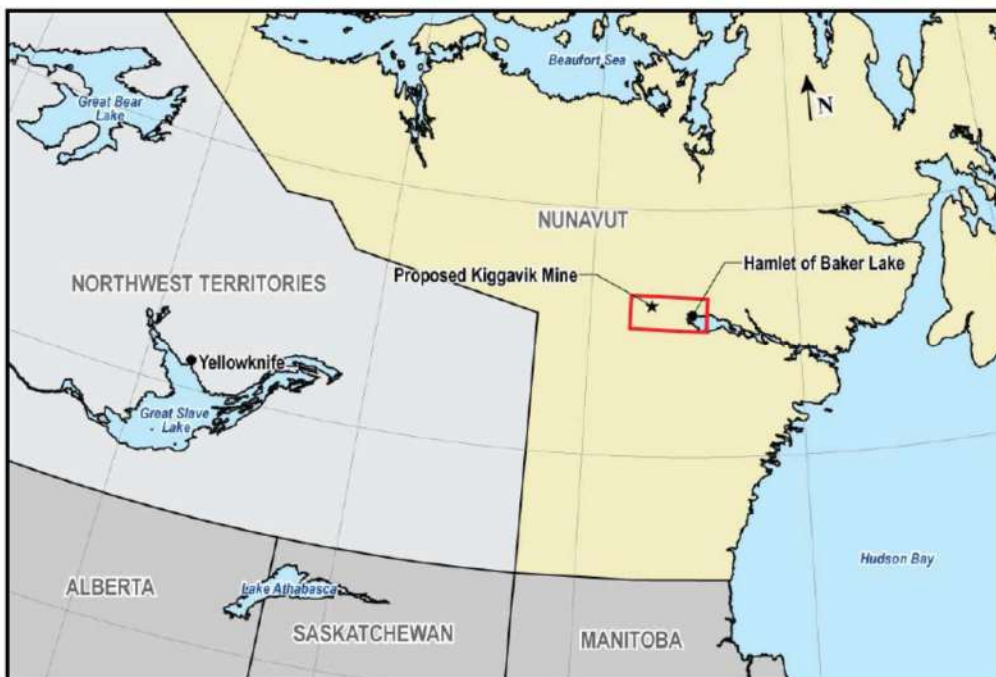
¹³⁰ Estimation basée sur la moitié des coûts d'investissement des coûts estimatifs des centrales électriques.



Annexe H : projet de Kiggavik

Aperçu du projet

Le projet de Kiggavik concerne une mine d'uranium détenue par AREVA Resources Canada Inc. et est située à environ 80 kilomètres à l'ouest du lac Baker sur les terres du Nunavut. Le projet sera axé sur l'exploitation de trois mines à ciel ouvert à Kiggavik, et d'une mine souterraine et d'une mine à ciel ouvert sur le site de Sissons (lac Andrew) au sud-ouest du site de Kiggavik¹³¹.



La phase de construction devrait prendre de trois à quatre années, tandis que la phase d'exploitation devrait durer quatorze années, pour une production de 2 000 à 4 000 tonnes d'uranium annuellement.

Au début de 2015, une décision de la Commission du Nunavut chargée d'examiner les répercussions a conseillé de ne pas commencer maintenant les travaux relatifs à la mine d'uranium de Kiggavik parce que le promoteur du projet, AREVA Resources Canada Inc.

¹³¹ AREVA Resources Canada Inc. (2008). The Kiggavik Project – Project Proposal.
<http://kiggavik.ca/download/Kiggavik-ProjectProposal.pdf>



n'a pas été en mesure de fournir à ce moment-ci une date de début ou un calendrier d'exploitation pour le projet, ni une évaluation juste des répercussions environnementales et sociales. Cependant, AREVA prévoit encore d'aller de l'avant avec le projet, son porte-parole Barry McCallum ayant souligné que « nous exploitons des mines d'uranium au Canada depuis des décennies et Kiggavik fait partie de nos projets »¹³².

Répercussions économiques et fiscales potentielles

Répercussions économiques potentielles

Répercussions estimatives des emplois directs – AREVA évalue que la construction du projet générera 611 équivalents temps plein en emplois directs annuellement¹³³. En outre, AREVA évalue que la phase d'exploitation générera 2 705 équivalents temps plein en emplois directs et indirects pendant les douze années de production prévues. Si 60 % de ces emplois sont des emplois directs, les répercussions estimatives sont évaluées à 1 623 équivalents temps plein annuellement. En se basant sur ces données, Fiscal Realities évalue les répercussions du projet à 21 920 années-personnes (AP) en emplois directs. Cette estimation comprend les emplois générés pendant les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 8 768 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 4 384 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 60 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois directs sont de 263,0 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

¹³² Nunatsiq Online, Nunavut Review Board says no to Kiggavik uranium mine, 2015. Disponible à http://www.nunatsiqonline.ca/stories/article/65674breaking_nunavut_review_board_says_no_to_kiggavik_uranium_mine/.

¹³³ AREVA, Kiggavik Project – Environmental Impact Statement: Tier 2 Volume 9; Part 1 – Socio-Economic Environment, 2011. Disponible à <ftp://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/ACTIVE%20REVIEWS/09MN003-AREVA%20KIGGAVIK/2-REVIEW/06-DRAFT%20EIS%20&%20CONFORMITY%20REVIEW/02-DEIS%20SUBMISSION/Vol%2009/111220-09MN003-DEIS%20Volume%209-Part%201-Socio-Economic%20Env-IEDE.pdf>.



Type	Emplois directs estimatifs	Répercussions estimatives des emplois directs
Tous les résidents du Nord	8 768 AP	526,1 millions \$
Autochtones	4 384 AP	263,0 millions \$
Tous les autres Canadiens	13 152 AP	789,1 millions \$
Total	21 920 AP	1,3 milliard \$

Répercussions estimatives des emplois indirects et induits – AREVA évalue que la construction du projet générera 2 158 équivalents temps plein en emplois indirects et 817 équivalents temps plein en emplois induits annuellement. En outre, AREVA évalue que la phase d'exploitation du projet générera 2 705 équivalents temps plein annuellement en emplois directs et indirects pendant les douze années de production prévue. Si 40 % de ces emplois sont des emplois indirects, les répercussions sont évaluées à 1 082 équivalents temps plein annuellement. AREVA évalue également que les douze années d'exploitation généreront 1 002 équivalents temps plein en emplois induits annuellement. En se basant sur ces données, Fiscal Realities évalue que le projet générera 36 908 années-personnes (AP) en emplois indirects et induits. Cette estimation comprend les emplois générés pendant les phases de construction et d'exploitation. Si 40 % de ces emplois sont occupés par des résidents du Nord, les répercussions potentielles sont évaluées à 14 763 années-personnes. Si 50 % de ces emplois sont occupés par des travailleurs autochtones, les répercussions potentielles sont évaluées à 7 382 années-personnes. À un salaire hypothétique moyen de 35 000 dollars par année, les répercussions potentielles des emplois indirects et induits sont de 258,4 millions de dollars pour les travailleurs autochtones qui résident dans le Nord.

Type	Emplois indirects et induits estimatifs	Répercussions estimatives des emplois indirects et induits
Tous les résidents du Nord	14 763 AP	516,7 millions \$
Autochtones	7 382 AP	258,4 millions \$
Tous les autres Canadiens	22 145 AP	775,1 millions \$
Total	36 908 AP	1,3 milliard \$



Répercussions fiscales potentielles

Recettes fiscales fédérales estimatives – Le projet devrait générer 334 millions de dollars en impôts des entreprises. Aucune estimation n'était disponible pour les impôts des particuliers.

Recettes fiscales territoriales estimatives – La phase de construction devrait générer 2,5 millions de dollars annuellement en impôts des particuliers et des entreprises, ainsi qu'en cotisations sociales et taxes à la production pour le gouvernement du Nunavut. En outre, la phase d'exploitation devrait générer 267 millions de dollars en impôts des entreprises pour le Nunavut. Aucune estimation n'était disponible pour les impôts des particuliers.

Redevances estimatives sur l'exploitation des ressources – Nunavut Tunngavik Incorporated¹³⁴ devrait tirer 248 millions de dollars en redevances sur l'exploitation des ressources par suite de droits sur le sous-sol de terres appartenant aux Inuits. En outre, le projet devrait générer 16 millions de dollars supplémentaires en redevances sur l'exploitation de ressources à l'extérieur de terres de la Couronne pour la Nunavut Tunngavik Incorporated et 136 millions de dollars pour le gouvernement fédéral¹³⁵.

Type	Avantage fiscal estimatif
Recettes fédérales	334 millions \$
Recettes territoriales	277 millions \$
Redevances sur l'exploitation des ressources	400,0 millions \$

¹³⁴ Nunavut Tunngavik Incorporated est le représentant juridique des Inuits du Nunavut pour la négociation de traités et de droits issus de traités.

¹³⁵ AREVA, Kiggavik Projet Environmental Impact Statement – Tier 1 Volume 1; Main Document, 2011. Disponible à <http://us.aveva.com/home/liblocal/docs/Operations/Mining/Kiggavik%20Project%20Tier%201%20Volume%201%20Main%20Document.pdf>.



Avantages fiscaux potentiels pour les gouvernements autochtones

Au Nunavut, où un seul accord sur les revendications territoriales globales a été conclu, l'accord indique le partage des redevances sur l'exploitation des mines sur les terres de la Couronne qui se trouvent dans la zone de règlement. En vertu du chapitre 25, les Inuits reçoivent 50 % des premiers 2 millions de dollars et 5 % des redevances restantes perçues par le Canada annuellement.

Certaines des terres choisies par les Inuits, les terres appartenant aux Inuits, comprennent les droits d'exploitation du sol et du sous-sol. Lorsque les Inuits détiennent les droits d'exploitation du sous-sol, ceux-ci reçoivent la totalité des redevances. La propriété de Sissons se trouve sur les terres appartenant aux Inuits. Toutefois, les baux sont antérieurs à l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Par conséquent, les droits sur le sous-sol pour ces parcelles sont ancestraux et administrés par AADNC¹³⁶. Les redevances sur l'exploitation des ressources seront versées à la Nunavut Tunngavik Incorporated.

La propriété de Kiggavik est située sur des terres de la Couronne dans la région de Kivalliq au Nunavut. Ces revenus sont assujettis aux dispositions relatives au partage des redevances sur les ressources du chapitre 25 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

AREVA a déclaré qu'une entente sur les avantages et les répercussions sera négociée avec l'Association des Inuits de Kivalliq¹³⁷. Celle-ci portera sur les possibilités d'emploi et de marchés, l'éducation et la formation et la gestion de la main-d'œuvre¹³⁸.

¹³⁶ AREVA, Kiggavik Project Environmental Impact Statement – Tier 2 Volume 2; Project Description & Assessment Basis, décembre 2011. Disponible à http://kiggavik.ca/wp-content/uploads/2013/04/Volume-2-Project-Description-and-Assessment-Basis_sm.pdf.

¹³⁷ AREVA, Kiggavik Project – Presentation to Greenland Uranium Mining Mission to Canada, 2010. Disponible à http://vintage.nanoq.gl/Emner/Landsstyre/Departementet/R%C3%A5stofdirektoratet/Nyheder%20fra%20direktoratet/Nyhed_raastof/2010/12/~/_media/78706062274B4A5F8E7D01A20A490BF7.ashx.



Besoins en infrastructure

En se basant sur les conclusions de l'étude publiée en décembre par le CNDEA et réalisée par le Centre pour le Nord, cette partie est axée sur trois types d'infrastructure, à savoir, le transport, l'énergie et les télécommunications.

Infrastructure liée au transport

Actuellement, le site de la mine est accessible par hélicoptère, aéronef à voile fixe, hydravion ou par un sentier d'hiver. Le projet nécessitera quelques nouveaux éléments en vue de fournir un accès sécuritaire, fiable et rapide à la mine.

Accès routier – Le projet nécessitera plusieurs améliorations et nouvelles routes. Il faudra construire notamment une route d'hiver de 99 kilomètres à partir du site de Kiggavik jusqu'au port du lac Baker et probablement une route de 114 kilomètres carrossable en tout temps qui facilitera le transport de fournitures entre les installations portuaires du lac Baker et Kiggavik. Deux solutions sont proposées pour ce genre de route, à savoir une option vers le nord et une option vers le sud. L'on s'attend à ce que les collectivités avoisinantes profitent de certaines infrastructures du projet. L'usage public d'une route d'accès du projet suscite un vif intérêt.

Installation portuaire – Un quai d'accostage sera construit près de la collectivité du lac Baker en vue de recevoir et d'entreposer des fournitures expédiées par transport maritime pour soutenir le projet de Kiggavik.

Piste d'atterrissage – Une piste sera construite et exploitée sur le site de la mine pour le transport du personnel et du concentré de minerai d'uranium.

¹³⁸ AREVA, Kiggavik Project – Environmental Impact Statement: Tier 2 Volume 9; Part 1 – Socio-Economic Environment, décembre 2011. Disponible à <ftp://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/ACTIVE%20REVIEWS/09MN003-AREVA%20KIGGAVIK/2-REVIEW/06-DRAFT%20EIS%20&%20CONFORMITY%20REVIEW/02-DEIS%20SUBMISSION/Vol%2009/111220-09MN003-DEIS%20Volume%209-Part%201-Socio-Economic%20Env-IEDE.pdf>.



Infrastructure liée à l'énergie

Alimentation électrique – Étant donné qu'aucune compagnie de services publics n'alimente le site du projet, l'électricité sera produite localement à l'aide de centrales électriques au diesel. Deux systèmes seront utilisés pour produire de l'électricité sur le site de Kiggavik (12,5 mégawatts) et de Sissons (4,1 mégawatts)¹³⁹. Le site de Kiggavik nécessitera de quatre à six génératrices au diesel assorties de générateurs de vapeur à récupération de chaleur.

Infrastructure liée aux télécommunications

Les principaux besoins en infrastructure du projet concernent le transport et l'énergie.

Coûts estimatifs de l'infrastructure

Les coûts estimatifs de la route carrossable en tout temps sont de 161,4 millions de dollars (route en direction du nord) et d'environ 7,8 millions de dollars pour la route d'hiver. Les coûts estimatifs de la piste d'atterrissage sont de 22,3 millions de dollars¹⁴⁰. Les coûts estimatifs de l'installation portuaire n'étaient pas disponibles. Ces coûts représentent environ 191,5 millions de dollars pour l'infrastructure liée au transport. Si la règle d'Énergie Yukon pour les coûts des génératrices au diesel est utilisée, les coûts estimatifs des systèmes de production d'électricité à Kiggavik et Sissons sont d'environ 16,6 millions de dollars¹⁴¹. Il faudrait également mettre en place une infrastructure pour la connexion et la distribution, qui représenterait des coûts additionnels de 8,3 millions de dollars¹⁴².

¹³⁹ AREVA Resources Canada Inc, Kiggavik Project – Technical Meetings Introduction, 2012. Disponible à <http://kiggavik.ca/wp-content/uploads/2013/12/Presentation-Technical-Meeting-May-2013.pdf>.

¹⁴⁰ AREVA, Kiggavik Project – Tier 3 Technical Appendix 20; Mine Site Airstrip Report, 2014. Disponible à <http://ftp.nirb.ca/02-REVIEWS/ACTIVE%20REVIEWS/09MN003-AREVA%20KIGGAVIK/2-REVIEW/09-FINAL%20EIS/03-FEIS/03-TECH%20APPENDICES-Teir%203/141001-09MN003-Vol%202-20%20Mine%20Site%20Rpt-IA2E.pdf>.

¹⁴¹ Diesel & Thermal Electricity Generation Options, Background Paper, Énergie Yukon, 2011. Disponible à http://www.yukonenergy.ca/media/site_documents/charrette/docs/papers/THERMAL_YEC_Background_Paper.pdf.

¹⁴² Estimation basée sur la moitié des coûts d'investissement des coûts prévus pour les centrales électriques.



Type	Coûts estimatifs
Infrastructure liée au transport	191,5 millions \$
Infrastructure liée à l'énergie	24,9 millions \$
Infrastructure liée aux télécommunications	-
Total	216,4 millions \$

